



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



Ecole d'ingénieurs
polytechnique
de l'université de Tours

CITERES
UMR 6173
*Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés*

Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement

Projet de Fin d'Etudes

**LES PRATIQUES DE L'ESPACE
PUBLIC DES QUARTIERS ANRU
PAR LEURS HABITANTS :
Le quartier de La Duchère à Lyon**



2013-2014

Directrice de recherche
BREVET Nathalie

TREMBLAY Lora

LES PRATIQUES DE L'ESPACE PUBLIC

DES QUARTIERS ANRU

PAR LEURS HABITANTS :

Le quartier de La Duchère à Lyon

**Directrice de recherche :
BREVET Nathalie**

TREMBLAY Lora

2013-2014

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche et projet de fin d'études en génie de l'aménagement

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne les mémoires à partir de la mention bien.

Remerciements

Ma reconnaissance va à toutes les personnes qui m'ont encadrée, suivie et soutenue lors de la réalisation de ce projet de recherche.

A ce titre, je remercie tout d'abord Nathalie Brevet, Maître de conférences en sociologie et en urbanisme à l'École Polytechnique Universitaire de Tours, chercheur à l'UMR 6173 CITERES - Equipe IPA-PE et directrice de cette recherche qui a su m'initier à la réalisation d'un mémoire de recherche et me guider pas à pas dans l'élaboration de ce projet grâce à sa capacité d'écoute et ses conseils.

Je tiens également à remercier Pauline Gaullier, doctorante au Lab'Urba de l'Institut d'Urbanisme de Paris pour m'avoir fait part de son avis et conseillé à un moment opportun.

Je remercie aussi Matthieu Adam, doctorant à l'UMR 7324 CITERES - Equipe IPA-PE – CNRS, pour le temps qu'il a bien voulu m'accorder et ses suggestions de lecture.

Enfin, je souhaite remercier mes proches et amis pour leur soutien, leur support et leur encouragement tout au long de la réalisation de ce projet.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avertissement..... | 5 |
| Formation par la recherche et projet de fin d'études en génie de l'aménagement | 7 |
| Remerciements..... | 9 |
| Sommaire..... | 11 |
| Introduction | 13 |
| Partie 1 : Cadre de la recherche..... | 14 |
| 1.1 Contexte | 14 |
| 1.2 Etat de l'art et problématisation de l'objet de recherche..... | 18 |
| 1.3 Définition des notions clés | 19 |
| 1.4 Présentation du terrain d'étude..... | 24 |
| Partie 2 : Méthode et analyse de recherche..... | 28 |
| 2.1 Méthode..... | 28 |
| 2.2 Analyse des entretiens | 30 |
| Conclusion..... | 60 |
| Supports bibliographiques..... | 62 |
| Table des illustrations | 66 |
| Table des matières..... | 67 |
| Annexes..... | 69 |

Introduction

L'espace public désigne l'opposé de la sphère privée. Il se traduit physiquement par les lieux où les personnes sont susceptibles de se croiser, où elles sont en coprésence. Mais quelles personnes sont à même de fréquenter l'espace public ? Toutes. C'est là aussi la particularité de l'espace public, il est en mesure d'accueillir n'importe quel quidam. De par sa définition, on peut soutenir que l'espace public est le berceau et le reflet de la diversité sociale. Seulement, l'espace public se décline en plusieurs types de lieux, avec plusieurs types d'usages. Y a-t-il des catégories de personnes qui ont des lieux privilégiés de fréquentation ? Nous allons tenter de répondre à cette question pour des quartiers bénéficiant des actions de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) grâce au Programme national de rénovation urbaine (PNRU) puisque l'objectif de mixité sociale dans ces quartiers est un objectif clairement affiché. Or, nous verrons que l'ANRU n'aborde la mixité sociale que dans l'habitat.

On ne peut pas généraliser tous les types de pratiques car ils varient aussi en fonction des caractéristiques du site et de son environnement. Pour répondre à la question que nous nous posons, nous choisirons alors un des premiers sites à avoir bénéficié de la rénovation urbaine, le quartier de la Duchère à Lyon. Pour cela, nous décrirons l'évolution de la politique de la ville afin de comprendre les enjeux des quartiers ANRU et à présenter ceux qui constitueront notre objet de recherche. Nous nous attacherons ensuite à définir les notions qui permettront de cerner la problématique de ce travail et présenter le site étudié. Enfin, nous procéderons à l'analyse des matériaux après les avoir présenté et exposé la méthodologie.

Partie 1 : Cadre de la recherche

1.1 Contexte

Ce projet de recherche s’ancre dans l’évolution de la politique de la ville puisqu’il concerne un quartier ANRU, c’est-à-dire un quartier bénéficiant de la rénovation urbaine. Afin de comprendre les enjeux de ce type de quartier, intéressons-nous à l’émergence de la politique de rénovation urbaine.

2.1.1 Mise en perspective historique : la fin des grands ensembles

Apparus dans les années 1950, pour répondre au besoin de logements dû à la destruction de nombreux lieux d’habitation durant la guerre couplée à la forte croissance démographique d’après-guerre, ainsi que la migration de main-d’œuvre vers les zones industrielles et l’amélioration des méthodes de construction, les quartiers de logement social se présentaient sous la forme de grandes unités d’habitations. Avec l’émergence de ces tours et ces barres de logements qualifiées de grands ensembles, cette période de construction massive en périphérie des villes fut aussi celle d’une prise de conscience du rapport entre habitat, travail et loisir¹.

En effet, cette prise de conscience est liée au manque de tous « les éléments nécessaires à l’organisation spontanée de la vie communautaire » selon la définition des équipements résidentiels collectifs proposée au Colloque international de Sèvres consacré aux aspects sociaux du logement, en 1957. « Ces carences, et les conséquences néfastes qu’elles entraînent dans la vie des habitants [:] isolement, déséquilibre, apathie, délinquance, désagrégation du tissu social », ont été mises en exergue et ont permis de se rendre compte du fait que la ville n’existe pas simplement pour accueillir des logements accolés les uns aux autres. La ville comme le quartier doit pouvoir accueillir différents types de fonctions afin de proposer un lieu de vie plutôt qu’un simple lieu d’habitation.

Ces quartiers de grands ensembles rassemblaient des personnes aux mêmes caractéristiques sociales. Des familles à faible revenu cohabitaient, or : « [l]es tensions sont les plus vives lorsque l’échelle sociale est homogène », « on jalouse davantage ses proches, avec qui la compétition est possible, que ceux dont le genre de vie est très différent du sien » (KAËS, 1963, p.82).

Les tensions, quel qu’en soit le type, l’origine ou même la raison, qui se sont développées au fil des années au sein de ces quartiers ont accentué leur mauvaise réputation. Afin de remédier à cette mauvaise image et en premier lieu à la source du problème, des dysfonctionnements sociaux importants et un habitat dégradé, la politique de la ville a progressivement été mise en place depuis le début des années 1980.

2.1.2 Politique de la ville

¹ KAËS René, *Vivre dans les grands ensembles*, Préface de P.-H. CHOMBART DE LAUWE, Les Editions Ouvrières, Paris, 1963

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin d'enrayer la dégradation des conditions de vie dans les quartiers défavorisés, de revaloriser ces zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires. Parce qu'elle intervient aussi bien sur les effets et les causes de ces constats préoccupants, cette politique couvre une grande diversité de thématiques comme l'urbanisme, l'aménagement urbain, l'action sociale, l'éducation, la prévention de la délinquance et de la sécurité. Les objectifs de développement économique, d'emploi et d'insertion professionnelle se sont ajoutés à la liste des sujets traités par les actions émanant de la politique de la ville².

La politique nationale de la ville a une dimension interministérielle qui s'est notamment traduite par la création du Comité interministériel des Villes (CIV), dès le début, en 1984. Cette instance gouvernementale, aidé de son secrétariat général, le SG CIV qui coordonne les interactions entre les différents ministères impliqués, a pour rôle d'arrêter les orientations de la politique de la ville, de définir les programmes qui la mettent en œuvre et de répartir les moyens, notamment financiers. Il existe cependant le ministère de la Ville avec un budget propre. Si elle est coordonnée à l'échelle nationale, la politique de la ville s'organise notamment avec la participation des collectivités locales. Cette politique étant basée sur le partenariat, il s'est avéré que le cadre contractuel fut celui indiqué.

Amorcée à la fin des années 1970 avec la procédure "Habitat et Vie Sociale" (1977), puis engagée avec la procédure de "Développement Social des Quartiers" (DSQ) (1982) puis celle de contrats de villes (1992)³, la politique de la ville se concentre sur les quartiers les plus dégradés et socialement en difficulté. Suite à ce type de procédures, d'autres initiatives très ressemblantes et avec le même but à atteindre se sont succédées en tentant de parvenir à traiter les problèmes dans toutes leurs dimensions (économique, sociale, etc.).

Mis en œuvre de 1991 à 1994, les Grands Projets Urbains (GPU), programmes de restructuration lourde sur des sites en grande difficulté, se limitaient à l'aspect urbain. Les Grands Projets de Ville (GPV) sont introduits en 1999 comme étant leurs successeurs. En effet, ils restent dans leur continuité mais intègrent plus de sites sur le territoire national (50 GPV contre 14 GPU) et tiennent compte des aspects économiques et sociaux, de l'amélioration des conditions de vie des habitants en plus de l'aspect urbain. Ils visent à insérer certains quartiers dans la dynamique de développement de leur agglomération⁴. Les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) représentaient quant à elles des GPV à petite échelle.

Une accumulation des dispositifs et la superposition des zonages permettant de localiser les sites prioritaires pouvant bénéficier de l'application des actions de la politique de la ville ont rendu sa géographie complexe et peu lisible. Menée par l'Etat en partenariat contractuel avec les collectivités locales, la politique de la ville s'applique aujourd'hui sur des territoires ciblés définis comme prioritaires.

² D'après l'article du dossier « La politique de la ville à l'épreuve des violences urbaines de 2005 » de La Documentation Française, *Qu'est-ce que de la politique de la ville*, mis à jour le 30/10/2010, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000077-la-politique-de-la-ville-a-l-epreuve-des-violences-urbaines-de-2005/qu-est-ce-que-la-politique-de-la-ville>

³ D'après l'article du dossier « La politique de la ville à l'épreuve des violences urbaines de 2005 » de La Documentation Française, *L'évolution de la politique de la ville*, mis à jour le 30/10/2010, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/politique-ville/evolution-politique-ville.shtml>

⁴ D'après l'article de Vie Publique, *Rénovation et renouvellement urbains*, mis à jour le 10/07/2006, <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-ville/renovation-urbaine/>

Dans la mise en œuvre de la géographie dite prioritaire, chaque zonage est défini par la loi, notamment la loi n°96-987 du 14 novembre 1996, loi de mise en œuvre du pacte de relance de la politique de la ville, mais des mesures particulières sont attribuées à chacun. Il existe trois niveaux d'intervention :

- Les zones urbaines sensibles (ZUS) qui sont définies comme des zones « caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Elles comprennent les zones de redynamisation urbaine et les zones franches urbaines. »

- Les zones de redynamisation urbaine (ZRU) « correspondent à celles des zones urbaines sensibles [...] qui sont confrontées à des difficultés particulières, appréciées en fonction de leur situation dans l'agglomération, de leurs caractéristiques économiques et commerciales et d'un indice synthétique [...] établi [...] en tenant compte du nombre d'habitants du quartier, du taux de chômage, de la proportion de jeunes de moins de vingt-cinq ans, de la proportion des personnes sorties du système scolaire sans diplôme et du potentiel fiscal des communes intéressées »

- Les zones franches urbaines (ZFU) « sont créées dans des quartiers de plus de 10 000 habitants (ou de plus de 8 500 habitants pour les ZFU créées en 2006) particulièrement défavorisés au regard des critères pris en compte pour la détermination des zones de redynamisation urbaine ». Les avantages attachés à ces zones ont pour finalité principale le développement de l'activité économique et de l'emploi (par le biais d'exonérations des charges fiscales et sociales pour les employeurs) et le maintien de la diversité des fonctions urbaines. Ils comprennent aussi une aide aux bailleurs sociaux gestionnaires des logements dans ces quartiers (par le biais d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

Outre ces zones définies réglementairement au niveau national, il existe d'autres quartiers prioritaires qui ont été retenus par les acteurs locaux dans le cadre de la préparation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Les CUCS sont les contrats passés entre l'Etat et les collectivités territoriales qui succèdent en mars 2006 aux contrats de ville en entrant en vigueur au début de l'année 2007 et en restant en place jusqu'en 2013⁵. Ils permettent de mettre en œuvre des actions concertées avec différents partenaires dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés. Les champs d'action prioritaires sont l'habitat et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, l'éducation, la citoyenneté et la prévention de la délinquance ainsi que la santé. On peut voir ci-dessous une représentation schématique en diagramme de l'évolution des contrats de ville dans le but de mieux comprendre ce qu'il en est aujourd'hui :

⁵ En 2014, ce sont à nouveau des contrats de ville mais un peu différents. Pour en savoir plus, voir : *François Lamy clôture la préfiguration des nouveaux contrats de villes*, 17/02/14, <http://www.ville.gouv.fr/?francois-lamy-cloture-la,3124>

mixité sociale revendiqués, cette loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine réoriente la politique de la ville avec la création de l'ANRU à l'article 10. Elle adopte une solution radicale de démolition-reconstruction. La politique de la ville met ainsi en place à l'aide d'un Comité d'Evaluation et de Suivi (CES), un programme qui répondrait aux enjeux des quartiers classés en ZUS, le programme national de rénovation urbaine (PNRU) qui prône une restructuration lourde des quartiers victime du processus de ghettoïsation.

Afin d'enrayer le processus de ghettoïsation de ces quartiers qui n'a pas réellement reculé malgré les différentes procédures mises en place, la loi Borloo permet l'application du Programme national de rénovation urbaine dans 751 zones urbaines sensibles (ZUS) pour une période de cinq ans, relayé par des programmes d'action locaux⁹.

Si les GPV et Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) sont en corrélation directe avec les contrats de ville, ce n'est pas le cas des conventions de rénovation urbaine. En effet, celles-ci ont été dissociées de ces contrats. Cependant, on remarque tout de même des similitudes puisque que ce soit l'une ou l'autre des procédures, cela reste avant tout un accord entre différents acteurs et des modalités temporelles et de financement à fixer. 397 conventions ANRU sont signées à l'échelle de la France selon l'état du PNRU au 15 janvier 2014.

Selon le rapport *Dix ans de Programme national de rénovation urbaine : Bilan et perspectives* de l'Observatoire national des ZUS (ONZUS), le PNRU concerne 594 quartiers restructurés avec 45 milliards d'euros mobilisés. Ce sont plus de 600 000 logements concernés par les opérations de démolition-reconstruction et réhabilitation-résidentialisation. Fin 2011, 140 300 démolitions sont programmées, 106 000 sont engagées et près de 75 000 sont livrées.

1.2 Etat de l'art et problématisation de l'objet de recherche

Nous avons abordé le moyen d'action la rénovation urbaine : la démolition-reconstruction, cela dans le but d'atteindre des objectifs. Parmi les finalités que l'on attend du PNRU, qui lui sont attribuées, nous nous intéresserons à celui de mixité sociale en particulier.

Le souhait de mixité sociale est loin de pouvoir résoudre les problèmes de tensions et conflits entre les habitants d'un même quartier. « Inversement, le rapprochement dans le même habitat de familles dont le genre de vie est très différent provoque aussi des tensions préjudiciables à la vie sociale » (KAËS, 1963, p.82). Il ne faut pas oublier de prendre en compte les conditions dans lesquelles la mixité sociale peut être développée. « Le problème du rapprochement des catégories sociales différentes ne peut être envisagé sans des transformations de structure extrêmement profondes et sans les équipements collectifs qui permettront ces transformations de la structure sociale »¹⁰ disait Paul-Henri Chombart de Lauwe qui l'avait déjà compris en 1960 et qui a été l'un des premiers à en avoir parlé.

⁹ D'après l'article du dossier « La politique de la ville à l'épreuve des violences urbaines de 2005 » de La Documentation Française, *La rénovation urbaine : un tournant pour la politique de la ville*, mis à jour le 30/10/2010, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000077-la-politique-de-la-ville-a-l-epreuve-des-violences-urbaines-de-2005/la-renovation-urbaine-un-tournant-pour-la-politique-de-la-ville>

¹⁰ CHOMBART DE LAUWE P.-H., *Témoignage chrétien*, 22 avril 1960, p.83

La vie au quotidien des habitants d'un quartier se traduit majoritairement dans les équipements et services collectifs. Si la question du logement possède une place centrale dans le PNRU, la rénovation urbaine concerne aussi les espaces publics.

En effet, les travaux de recherche qui ont été effectués jusqu'alors traitent principalement de l'aspect « habitat et logement » puisque la démolition-reconstruction constitue la caractéristique essentielle de la rénovation urbaine. L'autre objectif important de la politique de rénovation urbaine repose dans la diversification des quartiers en difficulté qui rassemblent des personnes aux caractéristiques sociales similaires. Des travaux ont été engagés sur l'aspect social comme les travaux dirigés par Christine Lelévrier, sociologue et spécialiste de ce type de problématiques, par l'étude de la mixité sociale à travers le profil des personnes qui habitent ces nouveaux logements. Cependant, le fonctionnement au travers des pratiques n'a lui pas fait l'objet d'un sujet d'étude à part entière. En effet, comment faire état du fonctionnement d'un quartier ? Il faut s'intéresser aux pratiques des habitants car c'est l'articulation de différentes pratiques, usages, habitudes quotidiennes qui créent une vie de quartier. Au sein d'un quartier, les espaces publics sont les lieux où l'on peut observer les interactions entre les habitants.

Dans ce travail de recherche, nous nous ne concentrerons donc pas sur les logements dans les quartiers ANRU le sujet ayant largement été abordé à travers de nombreux travaux de recherche mais sur les pratiques des habitants dans leur quartier, hors de leur logement, dans les espaces publics.

« La mixité sociale fait référence à la cohabitation dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques diverses d'âge, de genre, de nationalité, d'origine ethnique, de statut professionnel, de niveau de ressources, [...] etc. »¹¹ telle est la définition donnée par le Conseil syndical du Grand Lyon. Si globalement des gens présentant des caractéristiques sociales différentes arrivent à vivre côte à côte au quotidien et avec un minimum de conflits (gérés dans le respect car on ne peut les éliminer totalement étant donné que différents usages peuvent être fait d'un même espace), c'est que le pari de la mixité sociale dans ces quartiers historiquement et socialement marqués par la présence d'une population vivant dans des grands ensembles d'habitat social est réussi ; cela peut fonctionner.

Nous allons alors aborder la mixité en outrepassant sa vision immobilière et en ciblant sur la coprésence de personnes n'étant pas amenées à se croiser d'ordinaire, voire le « vivre ensemble » dans l'espace public, à l'échelle du quartier. La problématique qui conduira cette recherche s'intitule : Dans quelle mesure les espaces publics participent-ils à la mixité sociale des quartiers ANRU ?

Si dans les années 1980, René Kaës affirme que la vie quotidienne, la présence des différents types de population se traduit essentiellement dans les équipements et services collectifs, nous allons voir ce qu'il en est désormais. Nous partirons sur l'hypothèse suivante : Les espaces publics s'inscrivent bien au-delà des équipements.

1.3 Définition des notions clés

¹¹ Synthèse de la contribution du Conseil de développement du Grand Lyon (avril 2010) : http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/vie_democratique/conseil_developpement/Cohesion_sociale_solidarite/2011/20110322_cdd_ccss_synthesecontribmixitesociale.pdf

L'espace public représente les lieux de scènes de vie sociale. Dans le fonctionnement d'un quartier, l'attention portée à l'espace public est primordiale puisqu'il fait le lien entre ce qui appartient au domaine privé et ce qui relève de la sphère publique, auquel il fait partie. Cet espace de transition permet la circulation au sein de l'espace pour lier différents bâtiments, différents usages, différentes fonctions, différentes personnes... Cet accès à tous sans aucune distinction permet l'interaction, aussi minime soit-elle entre les personnes qui pratiquent l'espace public.

1.3.1 L'espace public et les espaces publics

L'espace public au singulier est à différencier des espaces publics. En effet, les espaces publics sont des lieux physiques localisés et délimités géographiquement alors que lorsqu'on parle de l'espace public, on pense au lieu d'échange, de partage, de relation, de circulation aussi bien des personnes que des idées, de confrontation d'opinions, etc. Ces deux termes ont en commun la notion de communication qui est indissociable de celle de circulation (voire de rencontre).

Le terme « espace public » n'a pas de définition homogène et c'est notamment ce qui le rend d'autant plus intéressant. Chaque discipline apporte son point de vue sur ce que sous-entend cette appellation et tente d'élaborer sa propre définition. La notion englobée par le terme « espace public » pourrait être décrite comme se concentrant sur l'usage qu'il est fait des espaces publics physiques. Penchons-nous sur la définition donnée dans un ouvrage de référence dans le domaine de l'aménagement, le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* : « D'usage assez récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc fermé par une propriété et par une affectation d'usage. » (MERLIN, CHOAY, 1988, pp.320-322). La notion d'espace public est apparue dans les années 1970. C'est une notion difficile à définir puisque chaque domaine (géographie, aménagement, etc.) souhaite définir la notion avec l'angle de sa propre discipline étant donné que l'espace public couvre plusieurs enjeux. Comme nous nous intéressons particulièrement aux usages et pratiques qu'il en est fait et que nous sommes en mesure de constater qualitativement, c'est surtout l'aspect social et culturel que nous allons mettre en avant. La notion d'espace public sous-entend une « pratique sociale collective » : « [...] les espaces publics sont des lieux de rencontre et de frottement où se développe la vie sociale, où se forgent les idées, où se reconnaissent les groupes sociaux. Ce sont des creusets d'échanges et de cultures mais aussi des espaces de cohésion et d'identité »¹².

L'espace public est donc caractérisé par la présence de « personnes privées faisant un usage public de leur raison » (HABERMAS, 1962). « L'espace public est [...] forcément un espace partageable et partagé, son « appropriation » est la négation même de son existence » (OSTROWESTSKY, 2001, p.143, cité par PAQUOT, 2009). Le rapport à l'autre est donc primordial lorsqu'on aborde l'espace public. L'espace public est « un lieu où se constituent et se reconstituent en permanence des publics »¹³. Cette notion regroupe les termes :

- Espaces communs,
- Espaces collectifs,
- Espaces intermédiaires, que sont les parties communes, les espaces mi-privés mi-publics des résidences et immeubles d'habitation. « Ces parties communes se composent des espaces de

¹² BILLIARD Isabelle, *Groupe de travail espaces publics*, in LOUISY A. (dir.), *Espaces publics*, Paris, La Documentation française, 1988, p.14

¹³ BILLIARD Isabelle, *op. cit.*, 1988, p.68

circulation, des équipements, des aménagements d'usage commun (hall, cage d'escalier, ascenseur, palier, couloir, coursive, caves, local poubelles, parking, cour intérieure, jardin ou espace vert collectif, aire de jeux...), situés dans ou à proximité immédiate d'un immeuble, dont ils relèvent par le droit ou par la coutume. » (BEAUCHAMPS, MOREL, 2001-2002),

- Espaces publics,
- Espaces de proximité.

L'espace public est caractérisé par les interactions sociales qui ont lieu en son sein. Il faut faire se méfier du statut juridique des espaces qui peuvent être facilement confondus puisque certains usages normalement dédiés aux espaces dits publics peuvent parfois être tolérés dans certains lieux privés. Un espace public en tant que tel est dédié à accueillir des pratiques sociales collectives et favoriser une cohésion sociale au sein d'un périmètre, celui du quartier.

Les espaces publics sont considérés comme le support physique, géographique de l'espace public. Concrètement, on appellera sous le terme d'« espace public » les lieux accessibles à tous sans aucune distinction d'aucun type qui permettent au minimum une coprésence. Ce sont des lieux d'échanges, de communication sociale par définition. Dans le cadre de cette recherche à l'échelle des quartiers ANRU, nous prendrons donc en considération sous cette appellation, les parties communes des immeubles, tout autre espace intermédiaire entre le privé et le public pour lequel la frontière, la limite entre les deux n'est pas forcément très bien définie, très claire. Tout espace pouvant impliquer la plus faible interaction sociale sera considéré comme espace public, qu'il s'agisse d'un espace de simple circulation jusqu'à un espace de réelle communication.

1.3.2 La question des espaces publics dans les grands ensembles

Dans l'élaboration des quartiers de grands ensembles, les espaces publics ne bénéficiaient d'aucune réflexion sur leur fonction et donc aucun traitement n'était prévu en amont. En effet, la notion d'espace public étant apparue quasiment à la même période que les grands ensembles, celle-ci n'a pas été intégrée dans la réflexion.

Cela a conduit à l'obtention de grandes places désertes avec pour occupants les personnes qui s'imposaient et s'appropriaient l'espace de manière exclusive ou à dissuader les autres, par leur comportement, d'en faire leur propre utilisation dans une vision partagée.

Désormais, après ces erreurs passées, la création voire la fonction souhaitée des futurs espaces publics est anticipée dans les nouveaux projets. Cet aspect est intégré dans la politique de rénovation urbaine.

1.3.3 La place accordée à l'espace public et à la mixité sociale dans les conventions ANRU

De manière générale, l'ANRU, à travers le PNRU, exprime ses domaines d'intervention : « les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique »¹⁴. D'après la loi Borloo, « [le PNRU] comprend des opérations d'aménagement urbain, la réhabilitation, la résidentialisation, la démolition et la production de logements, la création, la

¹⁴ <http://www.anru.fr/index.php/fre/ANRU>

réhabilitation et la démolition d'équipements publics ou collectifs, la réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale, ou tout autre investissement concourant à la rénovation urbaine »¹⁵. Sur le papier, tous les aspects à travailler sont donc mis sur un même pied d'égalité. Lorsqu'on s'intéresse au bilan au 31 décembre 2011, les taux d'engagement du programme sont compris entre 68 % et 82 % pour les opérations sur l'habitat, et entre 46 % et 65 % pour les opérations d'aménagement et d'équipement.

En regroupant ces domaines d'intervention, on peut dire que l'ANRU se concentre sur les logements, équipements publics et aménagements urbains. Hormis l'habitat, pour ce qui nous concerne, l'ANRU oriente son action sur :

- L'aménagement : « Les différents types d'opérations d'aménagement des espaces publics concernent notamment les voies et cheminements, les places, espaces publics et aires de jeux, les parcs et jardins, ou encore les parkings. »¹⁶

- La résidentialisation : « L'agence accorde des subventions à des opérations de résidentialisation portant sur des logements locatifs sociaux qui ont pour finalité d'établir une distinction claire entre l'espace public extérieur et l'espace privé des immeubles. Cette opération peut également porter sur des copropriétés. Auquel cas, ces opérations doivent s'inscrire dans une démarche de gestion urbaine de proximité. La résidentialisation se traduit notamment par la réalisation d'espaces extérieurs (avec ou sans parking), d'espaces de stationnement intérieur et de caves ou encore par l'aménagement des accès d'immeubles et halls en rez-de-chaussée. »¹⁷

- Les équipements :

« Il s'agit d'opérations portant sur :

- les équipements publics de proximité : construction, extension ou réhabilitation d'équipements publics bénéficiant directement et de façon principale aux habitants des sites d'intervention de l'agence. Toutefois, les infrastructures de transports publics ne sont pas concernées.
- les équipements publics exceptionnels : construction, extension ou réhabilitation d'équipements publics dont l'impact et le coût sont beaucoup plus importants que ceux des équipements de proximité, ou qui bénéficient seulement en partie à la rénovation urbaine du site d'intervention. »¹⁸

Si l'on prend l'exemple de la convention établie en 2005 pour le quartier de Lyon-La Duchère, le quartier auquel nous nous intéresserons par la suite dans cette recherche, le projet urbain est articulé autour de cinq axes :

- Renforcer la cohésion sociale,
- Renforcer la gestion de proximité,
- Restructurer l'offre de logements,
- Rendre le quartier de la Duchère plus attractif,
- Rompre son insularité.

L'objectif de mixité sociale est revendiqué dans la loi du 1^{er} août 2003 où le PNRU possède une visée sociale forte. « Pour autant, son objet reste la restructuration des quartiers et non pas une intervention sociale en direction des habitants de ces quartiers. De ce fait, l'objectif de mixité sociale dans

¹⁵ Loi n°2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

¹⁶ <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/pnru2.pdf>

¹⁷ Ibidem – (cf. note 16)

¹⁸ Ibidem – (cf. note 16)

les quartiers visés par le PNRU sera abordé plutôt sous l'angle du renouvellement du stock de logements (démolition, reconstitution hors site souhaitée et la diversification de l'offre en logements) destiné à attirer de nouveaux habitants. »¹⁹. C'est du point de vue des logements que tout est basé et la mixité sociale n'est pas mise en relation directe avec l'espace public.

Le CES de l'ANRU confirme ce constat dans un *Bilan d'étape* du PNRU en février 2005. Il faudrait renforcer le lien entre le projet spatial et le projet social. Les habitants présentent des difficultés à partager l'espace public. Pourtant, lors de ses visites sur le site, le CES de l'ANRU a observé une mise en avant prépondérante du programme immobilier au détriment de l'aménagement des espaces publics et du logement par rapport à l'urbanisme.

1.3.4 L'espace public et la mixité sociale dans les projets faisant partie du PNRU : les constats

Si des objectifs d'amélioration de l'environnement urbain ont été clairement définis dans les conventions ANRU, qu'en est-il réellement de leur mise en application ? La mixité sociale est apparue comme un objectif majeur dans les politiques urbaines depuis les années 1980. Mais qu'en est-il réellement, en pratique dans le fonctionnement des quartiers ? L'interaction entre les personnes d'un même quartier mais de catégorie sociale différente se fait principalement dans ce qu'on a défini précédemment comme des lieux faisant partie de l'espace public. C'est dans ces endroits que se passent les rencontres puisque l'occasion de se croiser même involontairement est propice dans ce type d'espaces.

D'après Christine Lelévrier *et al.*, *op. cit.*, 2011, p.12, « L'objectif de mixité sociale sous-entend bien l'idée d'un réinvestissement des nouveaux arrivants dans le quartier, permettant à la fois de mieux faire fonctionner économiquement les commerces, les équipements et de favoriser par la propriété, une appropriation limitant le vandalisme et la délinquance. ». Cela conduit à des questions comme « Qu'en est-il de la fréquentation des équipements, services et en particulier d'espaces à fort enjeu de reproduction et de distinction sociale comme l'école ? Comment les pratiques d'aménagement du projet de rénovation et la configuration spatiale de la diversification peuvent venir conforter ou pas des logiques de séparation ou au contraire d'ouverture (clôtures, accès, localisation...)? »

D'après les rapports de l'ONZUS et du CES de l'ANRU, deux structures d'observation et de suivi des projets engagés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, on constate que les améliorations du quartier liées à la rénovation urbaine concernent le logement, l'habitat et qu'il reste des efforts à faire sur les usages des habitants au sein de leur quartier, ce qui sous-entend sur les espaces publics et aussi par rapport aux attentes sur la mixité sociale.

Le constat dressé par l'ONZUS est clair. Son analyse tend à montrer que le PNRU a amélioré les conditions de logement et enrayé les processus de dévalorisation dont souffraient de nombreux quartiers. Néanmoins, l'Observatoire émet des préconisations et notamment au sujet d'une mise en cohérence de la rénovation urbaine avec la politique nationale du logement et les autres composantes de la politique de la ville. Il suggère également de continuer de lutter contre la ségrégation géographique par la mise en place de politiques de peuplement fondées sur des stratégies d'attributions de logements sociaux et de rééquilibrage du parc locatif social définies à l'échelle des agglomérations. Il laisse entrevoir des évolutions

¹⁹ Rapport de l'ONZUS, *Dix ans de Programme national de rénovation urbaine : Bilan et perspectives*, 2013, p.31

des modalités de financement et d'intervention de l'ANRU pour un meilleur développement des projets dans le temps et une prise en compte des spécificités locales.²⁰

Quant au CES de l'ANRU, il dresse le constat général d'une amélioration des conditions d'habitat dans les quartiers concernés par le PNRU. Il souligne que « ce constat justifie à lui seul la poursuite de la rénovation urbaine, dans des quartiers qui n'ont pu encore en bénéficier ou que partiellement ». Cela signifie qu'en pratique, en situation, le PNRU accorde une place toute particulière, plus importante aux logements. Mais au-delà de cette intervention urbaine positive dans les faits, les autres objectifs du PNRU (banalisation des quartiers, mixité sociale, réduction des écarts) ne sont que partiellement atteints et ne permettent pas un changement catégorique dans la plupart des quartiers. « Le CES de l'ANRU milite en faveur d'un changement des principes directeurs de l'action publique. Plutôt que de « casser les ghettos » et de les adapter à une norme hypothétique, il faudrait miser sur les potentialités des quartiers et les atouts de leurs habitants. »²¹

1.4 Présentation du terrain d'étude

1.4.1 Le quartier de La Duchère

Construit entre 1958 et 1963 avec l'urbanisme de grands ensembles de l'époque, le quartier de La Duchère est situé dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, au nord-ouest, sur la troisième colline dominant la ville.

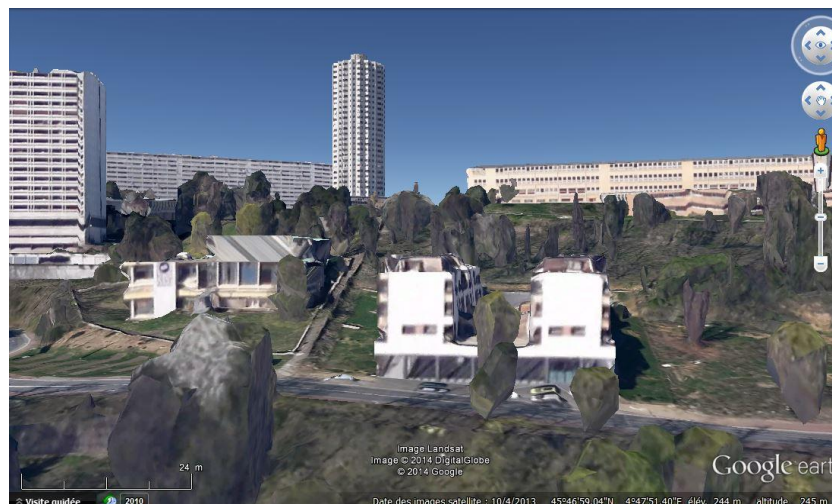


**Photo 1 : Point de vue sur Lyon depuis le quartier de la Duchère
(Mission GPV Lyon La Duchère)**

Ce quartier de 120 hectares est constitué de quatre secteurs : Balmont, le Château, le Plateau et la Sauvegarde. Au nord-est du quartier, Balmont longe le boulevard de Balmont dont la partie à l'est se trouve en contrebas. En remontant un dénivelé de vingt mètres par des chemins avec des marches, on arrive au secteur du centre, le Plateau, où l'on peut trouver les commerces.

²⁰ Rapport de l'ONZUS, *Dix ans de Programme national de rénovation urbaine : Bilan et perspectives*, 2013

²¹ Rapport 2013 du CES de l'ANRU : « *Changeons de regard sur les quartiers. Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine* »



**Figure 2 : Vue du dénivelé à l'est depuis l'îlot 9
(Source : Google Earth)**

Historiquement, le Plateau a toujours fait le lien entre les trois autres secteurs²². Il nous reste à parler du secteur du Château qui est localisé au sud, jouxtant le parc du Vallon et de la Sauvegarde, au nord-ouest, qui abrite de nombreux logements sociaux. Il est entouré par un dénivelé entre le Plateau et Vaise à l'est et le Plateau et Ecully à l'ouest.

Le quartier jouit d'une bonne accessibilité grâce à la proximité avec le pôle multimodal de Vaise, accessible en sept minutes en bus via un site propre, ce qui permet également de rendre la ville relativement proche du quartier. De même, l'autoroute A6 et le périphérique nord facilitent l'insertion du quartier dans son environnement. Malgré une urbanisation dense et la proximité avec la ville, le quartier offre tout de même à ses habitants presque 40 % d'espaces verts. On peut notamment citer le Parc du Vallon d'une étendue de onze hectares. Nous découvrirons les différents aspects du quartier à travers l'étude des entretiens dans la partie 2 de ce rapport.

On peut tout de même spécifier que ce quartier possède une identité forte héritée de son passé et une image négative relative à des situations plus récentes. Bien qu'inscrit dans les actions et procédures de politique de la ville depuis longtemps car comme les autres quartiers de grands ensembles des années 1960, il présentait certains dysfonctionnements, le quartier de la Duchère est apprécié des ses habitants de longue date. Des habitudes se sont mises en places, des relations entre les habitants aux traits communs se sont créées au fil des années au sein de ce quartier. Même si c'est un quartier dit « sensible », il y avait une certaine cohésion entre les habitants de la Duchère. Le PNRU se présente alors comme la solution pour remédier aux difficultés rencontrées par tous ces quartiers : enclavement, inadaptation de son urbanisme aux modes de vie actuels, dévalorisation immobilière, concentration de logements sociaux, perte d'attractivité, fragilisation socio-économique de la population, etc.²³ Cet outil géré par l'ANRU propose pour cela d'introduire d'autres profils de population afin de créer de la mixité sociale qui serait le moyen adapté pour traiter les dysfonctionnements que ces quartiers endurent. La Duchère était à 80 % composée de logements locatifs sociaux.

²² SCHWARTZ Annie, *La Duchère, 40 ans*, réédition et mise à jour de *La Duchère, 30 ans, les mémoires d'un grand ensemble*, A.U.D.A.C.C.E., Lyon, 2003, 335 p.

²³ <http://www.gpvyonduchere.org/Contexte-et-historique,9.html>

Les premiers habitants de tous horizons arrivent en 1962 dans ce nouveau quartier symbole de la modernité pour l'époque et le quartier atteint 20 000 habitants en 1970.



**Photo 2 : Le quartier de la Duchère en 1961
(Mission GPV Lyon La Duchère)**

En 1986, le quartier fait partie du programme de DSQ et, en 1989, est concerné par la politique de la ville. Depuis 1994, il bénéficie d'un programme régulier de réhabilitation des logements sociaux et d'aménagement des espaces extérieurs. Mais la population a baissé de 11 % en neuf ans alors même qu'elle reste stable dans l'arrondissement et qu'elle augmente dans le reste de Lyon.²⁴ Le quartier est classé en ZFU depuis 2006²⁵.

Le projet urbain pour le quartier de la Duchère se construit sur une période d'une année et est finalisé en octobre 2003. Cette même année, le GPV est signé, soit quelques temps après la promulgation de la loi Borloo, et bien avant l'installation effective de l'ANRU. Mais le projet comporte deux tranches : une première tranche définie par le GPV (le quartier de la Duchère voit se mettre en place le PNRU à travers le dispositif du GPV), et une tranche ultérieure, qui permettra de poursuivre dans cette voie le projet de l'ANRU.²⁶

La première phase du projet urbain centrée sur la recomposition urbaine du plateau est représentée par la convention ANRU. Elle prévoit la démolition de trois immeubles :

- la barre 210 (330 logements appartenant à l'OPAC du Rhône),
- la barre 260 (312 logements appartenant à la SACVL),
- et, dans le quartier de la Sauvegarde, une partie de la barre 410, immeuble de 100 logements appartenant à l'OPAC du Grand Lyon, dont 40 logements seront démolis.

La réalisation de la seconde phase, concerne essentiellement deux démolitions : celle de la troisième barre de l'OPAC du Rhône (la barre 230), et celle de l'ancien centre commercial.

La convention avec l'ANRU a été signée le 13 mai 2005 et sera suivie de plusieurs avenants. Le projet est en cohérence avec le PLH de l'agglomération, le PDU, le PLU et le SCOT. Les signataires de la convention pour

²⁴ Act Consultants, CERFISE, Cf. Géo, IUP, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine, Le projet de la Duchère à Lyon*, octobre 2009

²⁵ <http://www.economie.grandlyon.com/zone-franche-urbaine-zfu-la-duchere-lyon.285.0.html>

²⁶ *Op. cit.* à la note 24, octobre 2009

le quartier de Lyon-La Duchère sont l'ANRU, la Ville de Lyon, la Communauté urbaine de Lyon, l'Association Foncière Logement, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général du Rhône, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'OPAC du Rhône, l'OPAC du Grand Lyon, la Société Anonyme de Construction de la Ville De Lyon (SACVL) et le Préfet, responsable de la mise en œuvre de la rénovation urbaine dans le département. Pour Lyon-La Duchère, le montant du projet s'élève à 149 millions d'euros et la subvention de l'ANRU représente 50 millions d'euros.²⁷

La Duchère accueille une grande diversité de programmes et de localisations : « Un bilan datant de 2010 fait état de la production de 969 logements, dont 741 sont livrés, soit une dizaine d'opérations. »²⁸. Le secteur du Plateau est la cible du projet urbain puisqu'il se trouve en position centrale dans le quartier. C'est là que se concentre un grand nombre d'opérations privées alors que se localisent par ailleurs en bordure, « aux franges », des programmes plus diffus. A propos du profil des acquéreurs, ce sont les primo-accédants, les jeunes actifs de moins de 35 ans et les Duchérois qui sont définis par les différents acteurs du projet de la Duchère comme étant la clientèle cible de ces programmes.²⁹ La Duchère possède une population de 10 214 personnes en mars 2011.³⁰

Un des rôles de la mission du Grand Projet de Ville est de désenclaver et intégrer le quartier de la Duchère au reste de la ville de Lyon. Pour faire accepter cela à tous, cela doit passer par une amélioration de l'image du quartier. En effet, si le GPV souhaite voir rayonner une meilleure image que celle qui était perçue du quartier ces dernières années, il va de soi qu'il faut améliorer la cohésion sociale en interne. En effet, le quartier de la Duchère par son passé a créé un sentiment d'insécurité et est associé à une image de délinquances quotidiennes.

Selon la définition que nous avons construite de l'espace public dans le début de cette première partie, nous entendons par cette appellation tous les lieux, extérieurs comme intérieurs, où il y a la moindre possibilité de rencontre, de communication avec autrui. Dans les parties suivantes, un espace public sera considéré comme tel à partir du niveau d'interaction le plus faible entre les personnes. Cela peut aller de la place publique aux espaces intermédiaires, entre le logement et l'extérieur.

Si avec la diversification des logements différents types de populations cohabitent, comment cela se traduit-il à l'échelle du quartier, est-ce que cela fonctionne ? Nous allons pouvoir le savoir à l'observation des pratiques dans l'espace public. Est-ce seulement une cohabitation ou y a-t-il plus d'interactions possibles ?

²⁷ Selon l'état du PNRU au 15 janvier 2014

²⁸ LELEVRIER Christine *et al.*, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine*, août 2011, p.20

²⁹ Mission Lyon La Duchère, janvier 2011

³⁰ Fiche « *Estimations de population par quartier* », Sources : RP 2006, Pôle Emploi 2006, CNAM 2006, Données révisées en mars 2011 pour la ZUS de la Duchère, http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/em/em_Z_8212080.pdf

Partie 2 : Méthode et analyse de recherche

2.1 Méthode

Nous connaissons désormais ce que renferme la notion d'espace public. Dans ce travail de recherche, nous prendrons donc en considération les espaces intérieurs comme extérieurs qui permettent la rencontre de tous les publics, l'échange et la communication, aussi moindres soient-ils, de tous types de personnes. On pourra par exemple citer aussi bien un square qu'un centre commercial, un parking ou une promenade, un marché ou une forêt, un abribus ou un équipement sportif, un bar ou une cage d'escalier, un établissement scolaire ou encore un hall d'immeuble.

La présente recherche est basée sur un matériau déjà existant de 33 entretiens mais plus axés sur la question du logement dans le quartier de La Duchère à Lyon. L'étude de la thématique « espace public » à travers les 33 entretiens va permettre dans un premier temps, la réutilisation de ce matériau qui, à l'origine, était destiné à l'étude de la thématique « logement, parcours résidentiel ». Or, on n'exploite jamais un matériau dans sa totalité, au maximum de son potentiel. Cette recherche est l'occasion de montrer les potentialités que peut présenter un tel outil qu'on a sa disposition, mais dont les capacités ne sont pas exploitées dans leur intégralité.

Dans un second temps, l'étude de ces entretiens avec cet angle de vue « espaces publics » va permettre de mettre en exergue les lieux évoqués par les occupants des nouveaux programmes de logements afin de se rendre compte où se situent ces endroits dans le quartier. Le sujet des espaces publics n'étant pas celui voulant être traité à la base au travers des entretiens, les questions et réponses sont peut-être plus spontanées ou en tout cas, plus directes et brèves donc vont probablement à l'essentiel. Cependant, elles ne sont pas forcément complètes pour chacun d'entre eux.

Le but de cette analyse est d'identifier où sont les espaces publics dans un tel quartier, quels usages en font les habitants, qu'en disent-ils et enfin, quel type de population s'y retrouve. D'après la définition d'espace public que j'ai moi-même construite d'après plusieurs types de définitions, les espaces publics évoqués par les personnes interviewées vont se retrouver exprimés en lieux qui sont propices à l'échange, à la communication en gardant à l'esprit l'hypothèse que les espaces publics s'inscrivent bien au-delà des équipements.

Le matériau des 33 entretiens existants et à exploiter dans l'optique de cette étude sur les espaces publics représente le support de mon travail de recherche. Ces entretiens ont été réalisés à Lyon dans le quartier de La Duchère en 2011. Aujourd'hui, la loi Borloo a 11 ans et peut faire l'objet d'un bilan sur l'un des premiers sites à avoir bénéficié du programme de rénovation urbaine où le recul par rapport à cette politique sera plus important. La difficulté de cette présente étude réside dans l'impossibilité à me rendre sur le site de manière à apprendre à connaître les lieux, leur agencement dans le quartier, pour en

comprendre les enjeux. Afin de passer outre cette difficulté, j'ai tout d'abord procédé à la lecture des entretiens en recensant les éléments relatifs à l'espace public tel que je l'ai défini dans la première partie de ce rapport. Cela nous conduit à relever entre autres des informations sur les lieux, aussi bien dans leur description que dans les comportements humains quotidiens ou exceptionnels associés, sur les déplacements, les habitudes, les ressentis par rapport aux endroits cités).

Puis, à l'aide d'une grille d'analyse, nous allons essayer de recouper des informations afin de voir si l'on peut trouver des similitudes de fréquentation par rapport à un certain type de profil d'habitant.

On trouve trois temporalités en analysant les entretiens :

- les espaces publics passés, pour ceux qui connaissaient La Duchère avant de s'y installer,
- présents, à la date des entretiens en 2011,
- et futurs, puisque les travaux s'étendent de 2003 à 2016 et ne sont donc pas terminés en 2011, année de la réalisation des entretiens.

Nous nous efforcerons de faire une remise en contexte qui s'impose donc lorsque des équipements sont cités ou quand des ambiances sont décrites.

Dans le but de mieux comprendre les causes et les raisons peut-être « cachées » ou tout au moins pas directement identifiables, il faut spatialiser. Cela nécessite une connaissance du site, des lieux abordés par les personnes interrogées. Afin de parvenir à cette nécessité de connaître le terrain d'étude, il a été nécessaire d'avoir recours à une base documentaire se composant de magazines locaux comme *Ville en vue*, du site du GPV qui actualise ses informations et surtout celles relatives aux chantiers en cours, ou encore le webdocumentaire réalisé par l'association The WOMPS appelé *Duchoramas, chroniques d'un quartier en mutation*, projet photographique et sonore avec la participation des habitants.

Les entretiens ont été réalisés au domicile des nouveaux arrivants du secteur privé qui ont accepté la demande de Nathalie Brevet, maître de conférences en sociologie à l'Université de Tours, laboratoire CITERES, associée au Lab'URBA, et Pauline Gaullier, doctorante au Lab'URBA, Université Paris-Est-Créteil, toutes deux en charge de recueillir des informations pour le compte du CES de l'ANRU dans le cadre de la recherche menée par le Lab'URBA sous la direction de Christine Lelévrier, sociologue, professeure à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Lab'URBA, Université Paris-Est-Créteil. Cette recherche datant de 2011, intitulée *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine*³¹, portait donc sur les questions du logement et des trajectoires résidentielles mais comportaient des informations sur le quartier, les équipements et autres espaces publics. Etant donné que ces dernières ne constituaient pas des priorités, l'apport de renseignements n'est pas homogène selon la personne interrogée, le déroulement de l'échange.

Le niveau de revenus est un des critères qui permet de répartir la population en classes sociales. Dans les interviews, les enquêtés ont pu confier que pour devenir propriétaire en accession libre dans ces nouveaux logements, ils devaient faire partie de la fourchette de salaire éligible : « *Parce que c'est... enfin c'est un faux logement social ici. C'est-à-dire qu'il ne faut pas gagner un maximum, il faut quand même gagner un minimum et il ne faut pas dépasser un maximum pour y avoir droit.* » (n°28). Ceci sert

³¹ Ce travail a également été réalisé en collaboration avec Christophe Noyé, géographe, consultant, CFGEO avec la participation de Stéphanie Chauchet, Félix Dupin-Meynard, Nathalie Izquierdo et Mariana Tournon.

évidemment à diversifier la population présente sur le site de la Duchère qui accueillait jusqu'alors des personnes plutôt à faible revenu voire en difficulté puisqu'ils vivent dans des logements sociaux. Ces critères de choix, s'ils sont établis de manière discriminante étant donné qu'une distinction est faite dans la sélection des personnes susceptibles d'habiter les logements nouvellement construits, visent à activer le processus de diversification prônée par l'ANRU.

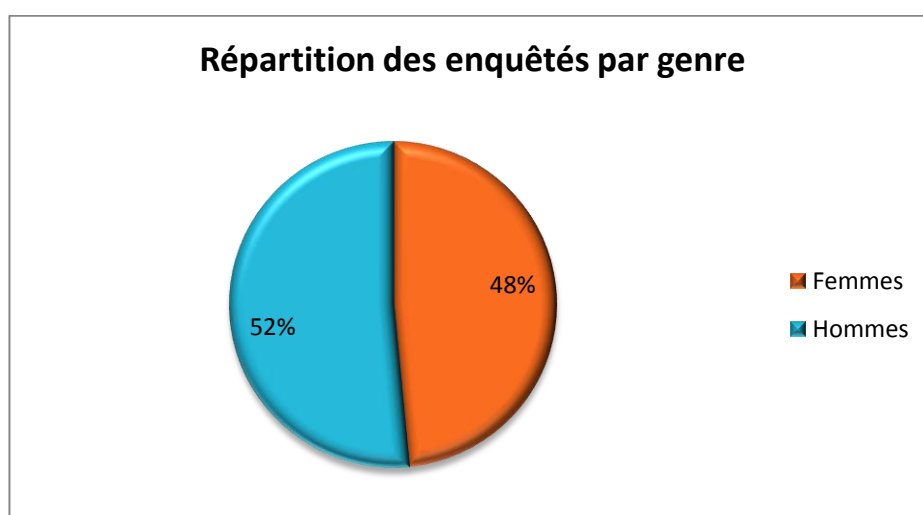
La convention ANRU pour le quartier de la Duchère prévoit la mise en place de plusieurs programmes de logements neufs avec pour chacun un promoteur différent selon les îlots. Les 33 entretiens font partie de sept programmes différents que l'on peut retrouver dans le tableau en Annexe 1. L'analyse des entretiens ne nous apportera donc que le point de vue des nouveaux arrivants habitant dans les logements des programmes neufs mais pas celui des anciens ou alors seulement à travers la perception des nouveaux. La coprésence a-t-elle lieu dans de bonnes conditions entre tous les profils d'habitants ?

2.2 Analyse des entretiens

2.2.1 Présentation du panel interrogé

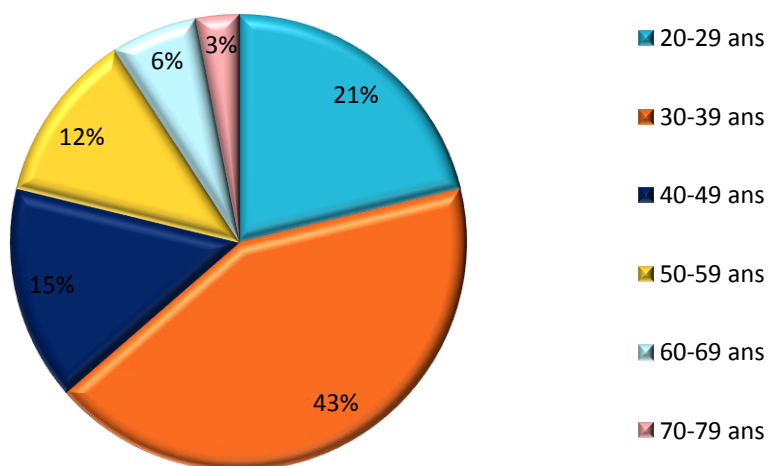
Tentons de connaître qui sont les personnes qui ont accepté de répondre aux questions des enquêtrices et de nous parler de leur vie à la Duchère. Ils sont tous propriétaires ou locataires de logements privés dans les nouveaux bâtiments construits. J'ai choisi de présenter le profil des personnes interrogées sous forme d'un tableau pour plus de lisibilité. Par la suite, les enquêtés seront nommés par le numéro attribué à leur entretien et pour en connaître le profil, il faudra se reporter au tableau en Annexe 1.

Le panel est représentatif quand au genre, il est constitué de presque autant d'hommes que de femmes (cf. Graphique 1). Quasiment la moitié du panel a une trentaine d'années (cf. Graphique 2). La moitié de l'échantillon sont des couples avec enfants (cf. Graphique 3). Enfin, la moitié du panel est posséder une origine française (cf. Graphique 4).



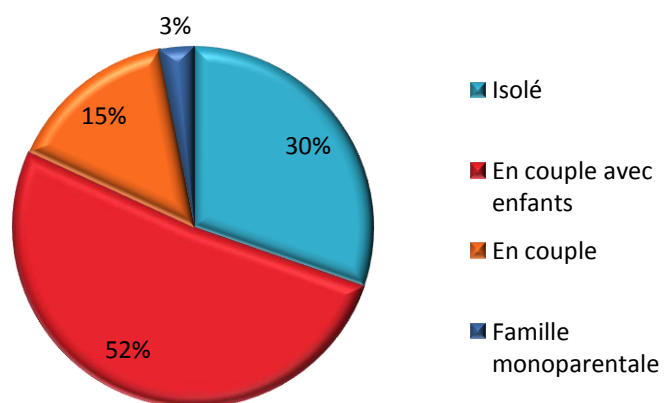
Graphique 1 : Un panel homogène entre hommes et femmes

Répartition des enquêtés par tranche d'âge



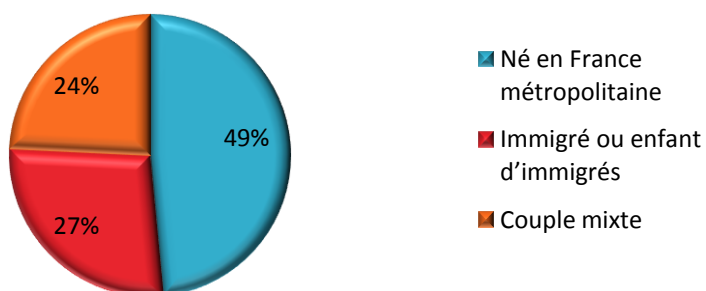
Graphique 2 : Une population d'enquêtés plutôt jeune

Répartition des enquêtés selon le type de ménage



Graphique 3 : Une majorité de couples avec enfants

Répartition des enquêtés selon l'origine



Graphique 4 : La moitié des interrogés nés en France métropolitaine

2.2.2 Procédé de catégorisation

Afin de répondre à la problématique fixée pour ce travail de recherche, j'ai procédé à une catégorisation des propos des enquêtés. Tout d'abord, à la lecture globale des entretiens se dégagent des endroits ou pratiques quasiment toujours abordés par les habitants même s'ils en font un usage parfois différent. Il y a aussi quelques lieux similaires fréquentés par les habitants ou pratiques usuelles du quotidien semblables qu'il peut être intéressant d'évoquer. Cela constituera des entrées dans mon tableau qui se recoupe avec celui du profil des personnes interrogées (voir les annexes 3, 4, 5, 6 et 7).

Nous avons vu que le quartier de la Duchère est divisé en quatre secteurs : Balmont, Sauvegarde, Plateau et Château et même si le rapport au quartier varie d'une personne à l'autre (ce qui est énoncé clairement par le n°20), si certains estiment plus ou moins que ces secteurs font entièrement partie du quartier, nous considérerons qu'ils sont inclus lorsque le terme « quartier » sera utilisé.

La question centrale est de savoir dans quelle mesure les espaces publics participent à la mixité sociale du quartier de la Duchère. Identifions alors les pratiques des habitants, les lieux associés et les comportements dans ces espaces qu'ils ont bien voulu décrire à l'occasion de la discussion avec les enquêtés en 2011. Cela montrera si la mixité sociale est présente dans l'espace public.

2.2.3 Les différents types d'espaces publics

Les différents espaces analysés ont été choisis en fonction de ma définition d'espace public et d'après les grandes idées qui sont ressorties de la lecture globale des entretiens.

Pour que le quartier fonctionne et satisfasse ses habitants voire même attire des personnes extérieures, l'ANRU a tenté d'instaurer une mixité fonctionnelle au sein du quartier pour que chacun y trouve son compte. Le quartier de la Duchère, à proximité de la ville mais la surplombant de par sa situation géographique en haut d'une colline, se tourne aussi au quotidien vers les communes limitrophes comme Ecully par exemple, dotées de grandes surfaces. Beaucoup d'actions sont menées en faveur de « l'autosuffisance du quartier » et le PRU joue la carte de la proximité avec les commerces et services, qu'ils soient sur le site comme cela nous intéresse particulièrement, mais aussi avec le système de transports en commun pour se rapprocher de la ville et en faire un atout.

Aussi intéressante soit-elle et découlant de la problématique de cette recherche, nous ne traiterons pas la question de l'image renvoyée par le quartier aux habitants ou aux personnes extérieures selon les habitants. Comme mentionné précédemment, je souhaite ici mettre l'accent sur les pratiques : quels sont les lieux fréquentés par les habitants nouvellement installés dans le quartier de la Duchère ?

2.2.3.1 Les équipements

Une des questions posée à tous les enquêtés est celle de raconter un de leur week-end. Ce moment est souvent l'occasion de se détendre et faire ce que l'on aime. Le fait qu'ils nous le fassent partager va permettre de connaître leurs habitudes et donc les lieux qu'ils fréquentent. C'est peut-être avec ce critère que l'on va en découvrir davantage sur la vie à la Duchère, ce qu'il s'y passe à travers tous ces regards d'habitants et usagers du quartier.

Les équipements culturels, sociaux et sportifs du quartier sont :

- La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), située en face de l'îlot 9, en bas du dénivelé qui part du Plateau.
La femme portant le n°21 nous raconte la danse africaine à la MJC : *« Il y avait peut être une ou deux personnes du quartier. La prof était du quartier, elle habite juste à côté. C'était des personnes de différents horizons. »*
- Le centre social du Plateau
- Le centre social de la Sauvegarde
N° 19 : *« j'ai connu des gens du centre social, mais c'est pas les mêmes relations »* (qu'entre parents d'élèves par exemple).
- Le cinéma d'arts et d'essai, « Ciné Duchère », qui ne propose pas de films récemment sortis alors que beaucoup préfèrent se rendre ailleurs dans un cinéma classique. Seulement six personnes sur les 33 interrogées s'y rendent.

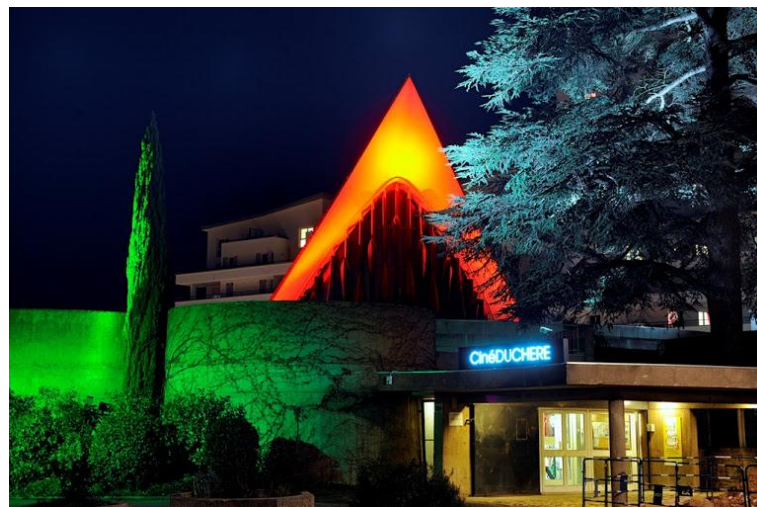


Photo 3 : Cinéma d'arts et d'essais
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

- La bibliothèque municipale. En 2011, en raison des travaux, la bibliothèque municipale est fermée. Elle ne doit pas tarder à rouvrir ses portes mais en attendant, la plupart des interviewés se rapatrient sur la médiathèque de Vaise.



Photo 4 : Bibliothèque Annie Schwartz
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

- La halle d'athlétisme Stéphane Diagana, en service à partir du 1^{er} octobre 2012 donc pas encore ouverte à l'heure des entretiens. Cette structure d'une capacité de 2 000 spectateurs au maximum comporte un plateau d'athlétisme de 6 400 m². Elle possède donc un rayonnement régional dans le but de désenclaver le quartier.



Photo 5 : Halle d'athlétisme en construction
(Direction de la Construction, Décembre 2011)

- Le stade de Balmont partage un parvis de 4 000 m² avec la halle d'athlétisme.
- Le gymnase du Plateau
- La piscine d'été, était fermée lors de la période des entretiens. Elle accueille beaucoup de **jeunes en majorité** et les familles préfèrent aller dans une piscine où ils retrouvent des gens avec le même genre de profil, comme c'est le cas du n°28. C'est ici le **type de ménage et l'âge qui jouent** sur les pratiques.

Il est difficile de connaître qui pratique quel équipement car la variable caractéristique sociale ne rentre pas en ligne de compte sinon celle de l'intérêt porté pour le type d'activité qui s'y déroule.

On peut toutefois remarquer que ce sont des familles dont la majorité est d'origine immigrée dont les parents ont une trentaine d'années avec des enfants qui fréquentent la bibliothèque et le centre social, où des activités sont proposées pour ce type de public.

Nous pouvons aussi exposer le fait qu'une seule personne (la n°28) parmi les six dont les logements se situent aux franges du quartier (n°25, n°26, n°27, n°28, n°29, n°30) fréquente les équipements du quartier. **L'implantation géographique du lieu de résidence influe donc sur les pratiques des habitants.**

2.2.3.2 Les structures scolaires et d'accueil de la petite enfance

Concernant les écoles, il y en a six à l'échelle de ce quartier de 120 hectares³² ce qui est un ratio relativement élevé. On peut nommer les structures suivantes :

- Groupe scolaire « les Anémones », qui est une structure « à taille humaine » d'après le n°20, il est situé dans le secteur du Château.

³² D'après le site suivant : <http://www.eco-quartiers.fr/#!/fr/focus/etudes-de-cas/la-duchere-14/>

- Groupe scolaire « les Bleuets », livré en novembre 2006 dont la restructuration permet aujourd'hui d'accueillir 14 classes, un lieu d'accueil parents ainsi que des espaces d'activités communs.
- Groupe scolaire « les Dahlias »
- Groupe scolaire « les Fougères »

Groupe scolaire « les GÉRANIUMS », livré en septembre 2006. A l'issue des travaux, le groupe scolaire comprend 17 classes, un lieu accueil parents et un nouveau gymnase.

- Ecole maternelle « les Eglantines »

D'après le témoignage d'une habitante (n°24), les petites structures comme l'école de Balmont localisée dans la barre 320, en pleine restructuration, qui est composée de trois classes seulement ont tendances à être aspirées par les plus grands groupes scolaires.

Pour les établissements d'enseignement secondaire, on recense un collège, le collège Victor Schoelcher situé au nord du quartier et un lycée d'une capacité de 2 700 élèves en 2010, la Martinière, situé à l'est, sur le Plateau.

Il existe plusieurs établissements, les crèches ou relais d'assistantes maternelles, qui prennent en charge la petite enfance sur le quartier mais une seule qui se trouve dans un des centres sociaux a vraiment été mentionnée dans le matériau des entretiens.

Certains avaient mis leurs enfants dans un établissement scolaire dans le quartier de la Duchère puis les ont changés par la suite.

Sur un total de 16 couples avec enfants, cinq d'entre eux ne désirent pas inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement du quartier ou les changent suite à une expérience insatisfaisante même si on peut noter que la plupart ont leurs enfants sur place à la crèche, l'école, le collège ou le lycée. Ce critère qu'est l'enseignement, les structures scolaires destinées aux enfants, ne nous permet pas d'établir de comparaison selon les caractéristiques du profil des habitants. Ce que l'on peut affirmer c'est que les raisons qui poussent les parents réticents à mettre leur(s) enfant(s) sur le site sont les mêmes : le rapport avec les enfants de culture différentes semble impossible selon les parents et les exigences d'éducation. Même ceux qui ont testé par eux-mêmes en inscrivant leurs enfants dans des structures duchéroises, sans forcément avoir d'a priori, ont pu constater que les débuts de la mixité sociale dans ces établissements étaient compliqués car leurs enfants n'ont pas réussi à s'intégrer à la population ancrée au quartier, issue de familles d'immigrés.

Le n°3 n'a pas changé son fils d'école en aménageant à la Duchère. Il a été voir s'il y avait des places pour l'inscription (même s'il ne précise pas dans quelle école il a demandé) mais il a changé d'avis par la suite avec les histoires qu'il a pu entendre. De plus, il a ajouté « *Je suis pas raciste, mais j'ai trouvé qu'y avait beaucoup de noirs, d'arabes... Je sais pas, je voulais que mon fils il continue avec les mêmes copains. [...] Je pensais qu'il va peut-être baisser [...] de niveau, peut-être, je veux pas que ça arrive. Je préfère le laisser dans la même école.* ». Il dit qu'il s'arrange avec une voisine qui a elle aussi laissé sa fille dans l'école de Champvert, à dix minutes en voiture au sud de La Duchère.

Le n°12 raconte : « *[...] mon premier fils [...], on l'a mis à l'école publique à côté et malheureusement au bout d'un an, on a été obligé de le changer d'école et de le mettre dans le privé à Champagne. C'est un*

peu dommage mais les structures et tout ça, ce n'est pas à la hauteur. Il resté aux « Bleuets » un an et l'année suivante on l'a mis dans le privé. [...] L'ambiance générale à savoir que les enfants, de ce que j'ai pu me rendre compte, font des remarques qui sont un peu dommage. Je vous donne un exemple concret : je suis catholique d'éducation. Il y a beaucoup d'enfants magrébins là-bas. Ce qui est malheureux c'est qu'on a dit à mon fils de quatre ans qu'il mangeait du porc et qu'il ne fallait pas manger de porc. Enfin des trucs comme ça et des réflexions que m'a faites mon fils le soir en rentrant ça m'a fait penser que ce n'était pas bon, que ça n'allait pas. J'ai une certaine exigence au niveau de l'éducation et malheureusement j'ai trouvé que là-bas ce n'était pas ça : les profs étaient souvent absents, je trouvais qu'au niveau de l'apprentissage il avait des lacunes par rapport à ce qu'il avait eu [dans sa précédente école] et qu'au niveau de l'environnement ça n'allait pas. Malheureusement, même moi j'en ai fini par mettre mon fils dans le privé. C'est malheureux mais j'en ai été réduit à ça. ».

A leur arrivée, le n°16 a commencé par scolariser ses enfants à l'école des Bleuets mais au bout d'un an elle a fermé pour être refaite en septembre 2010. Les parents les ont alors inscrits dans le privé à Ecully. Selon ce qu'ils disent, ils ont deux amis qui ont aussi mis leurs enfants là-bas finalement. Ils disent que « le premier mot ça va, le deuxième ça va et puis après ça l'amuse mais bon au bout d'un moment c'est bon », « sans être discriminatoire, c'est la population », « là je dirais c'est... 90% de gens... enfin des personnes euh... d'origine étrangère, quoi. Donc euh... c'est difficile pour nos enfants qui arrivent à peine arrivés ils ont des difficultés à... un peu influencés quoi », « on pensait vraiment que ça allait changer au niveau des mentalités ». Ils assurent que « si c'était plus mélangé, il n'y aurait pas de problème » et reconnaissent que « c'est la faute des parents aussi, parce que si les gens ne commençaient pas aussi à partir, s'il y avait pas d'autres solutions finalement », s'il n'y avait pas le choix d'aller ailleurs cela contribuerait à la diversité. Ils restent tout de même positifs quant à l'amélioration de la situation avec le temps.

Le n°28 raconte qu'ils sont un des seuls couples à avoir inscrit leur fille « à l'école du quartier ». Le fait est qu'elle ne va pas rester dans le groupe scolaire des Dahlias puisqu'elle n'arrive pas à s'intégrer, que le début du processus de diversification sociale au sein de l'école se fait difficilement : « elle ne fera pas les frais du début de la mixité. Si on était arrivés avec 5 ans... 5 ans après, ça aurait été... je pense que ça serait passé nickel. Mais, là, première année, non, elle ne fera pas les frais. [...] c'est la seule blanche de sa classe [...] Et, au bout de six mois, elle nous le dit : « Je m'ennuie. Les petites filles, elles ne veulent pas me parler parce qu'elles sont noires » [...] Elle a des soucis pour jouer avec mais parce que, du coup, elle ne fait pas partie du groupe, elle n'y arrive pas, il y a peut-être une petite part de sa part mais il y a aussi une petite part de ces gamines qui ont l'habitude d'être ensemble depuis longtemps dans cette barre, qui se connaissent. Voilà, je pense que c'est... Et qui ont aussi des repérages tout bêtes à cet âge là, il y a le repérage de la couleur, des cheveux, des yeux, des jeux qu'ils peuvent avoir ensemble et des règles qu'ils ont apprises aussi. Enfin, voilà, des cadres [...] Des enfants qui arrivent sur la Duchère mais qui ne sont pas dans le moule entre guillemets du groupe déjà [...] constitué, qu'il soit ethnique, social ou peu importe. C'est du groupe déjà constitué. ».

Pour ce qui est du niveau au-dessus, le collège, la femme correspondant au n°31 vit à côté et elle décrit : « C'est vraiment cette ambiance, on est là pour insulter, taper, crier, jeter des cailloux... euh, on est là pour tout casser. [...] C'est eux les plus violents. ». Elle confie qu'elle espère que sa fille ne fera pas ça et elle pense que c'est pour ça qu'ils ne resteront pas là. Jusqu'alors, sa fille fréquente la crèche du centre social.

La question de mixité sociale est finalement omniprésente lorsque vient celle de la scolarité, de l'enseignement, là où se déroule la vie en communauté des enfants et des adolescents. Des différences trop importantes aux yeux de certains nouveaux arrivants les poussent à repousser l'aspect pratique de la proximité avec l'école pour privilégier ce qu'ils espèrent être une meilleure éducation. La majorité des parents interviewés ont inscrit leur progéniture à la Duchère ce qui permet au projet de rester cohérent avec l'objectif de diversification sociale. Cependant, on l'observe ici, un fonctionnement attendu est en marche mais pas toujours convaincant, avec les jeunes dans les structures scolaires. Au sein des structures scolaires, c'est finalement **l'origine qui limite la diversification sociale** qui ne s'effectue pas à cause de ce type de différence sociale.

2.2.3.3 Les espaces verts, places publics et cheminements

Lorsque l'on aborde le thème des espaces publics, les espaces verts sont ceux qui viennent le plus facilement en tête pour en parler. S'ils ne sont pas les seuls, on l'a vu et on le reverra, ils font partie intégrante des espaces de coprésence.

La rénovation urbaine implique une réduction des espaces publics conjointe à une amélioration de leur qualité. Cependant, nous ne pouvons pas réellement en juger étant donné qu'en 2011, année de réalisation des entretiens, le site de la Duchère est en pleine restructuration et de nombreux espaces sont en chantier. Pour une grande partie, ils ne répondent alors forcément pas aux attentes des habitants.

La majorité des espaces verts ou places sont donc des espaces en devenir. On recense :

- Le square Averroès, qui a été livré durant l'été 2010 ;



Photo 6 : Square Averroès en 2013
(© Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

- La place Abbé Pierre a été livrée en décembre 2011³³. Cette place de 12 600 m² (voiries attenantes incluses) est conçue pour devenir le cœur vivant du quartier de par son emplacement central, au croisement des deux axes structurants, mais aussi sa concentration d'activités commerciales ;

³³ http://www.gpvlyonduchere.org/IMG/pdf/DP_abbe_pierre_VF.pdf



Photo 7 : Place Abbé Pierre en construction en 2011
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)



Photo 8 : Place Abbé Pierre en 2012
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

- Le parc du Vallon, en travaux en 2011, dont les derniers travaux s'achèvent en 2014.
Le n°4 trouve que le parc du Vallon est proche mais il n'y est jamais allé car il trouve qu'il a l'air d'être coincé entre les habitations, il n'éprouve pas d'attrance particulière pour ce parc.



Photo 9 : Parc du Vallon en 2013
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

- Le square des 4000 ;
- Le bois de Balmont.

D'après les dires des nouveaux arrivants, le quartier, toujours en travaux au moment des entretiens, avait l'allure d'un grand chantier et n'incitait pas forcément à la déambulation. Pour une grande partie, le seul moment où ils pourraient avoir l'occasion de découvrir un peu leur quartier est le week-end car ils travaillent beaucoup la semaine mais ils ne sortent même pas car ils préfèrent rester chez eux, dans leur logement où ils ne restent pas forcément souvent la semaine pour la même raison. D'ailleurs, l'étude pour laquelle ces entretiens étaient destinés met en exergue le fait que c'est à leur logement que les habitants s'attachent le plus comparé au quartier et ce, même lorsque c'est une question sur l'environnement qui est posée, donc plus relative à ce qu'il y a autour du logement.

Si les équipements ont des usages assez nettement définis, les places ou parcs **peuvent accueillir plusieurs usages de plusieurs publics**. Les gens fréquentent ces espaces pour y emmener leurs enfants

jouer par exemple. Le n°33 regrette l'absence de jeux pour enfants puisqu'il fréquente ce type d'espace pour s'y promener avec eux et les divertir.

Pour faire le lien entre ces espaces, les cheminements sont des espaces de circulation, où le croisement représente la plus faible interaction dans l'espace public. Ils sont utilisés se rendre dans un endroit dans le quartier, pour des trajets ou des parcours de course à pied comme le n°25, qui habite en contrebas, dans la résidence des Balmes (îlot 9) : « Je fais le tour du Plateau en footing ! [...] je monte les marches, les centaines de marches qu'il y a là, voilà ! Je fais tout... je passe devant Simply, je passe devant le tabac, [...] près du ciné, [...] et je descends, je descends, et j'arrive chez moi ! Ca ferme la boucle ! Deux trois fois dans la journée... ». Peu d'autres pratiques sont décrites pour ce type d'espace excepté quelques jugements de valeur des lieux qu'ils font partager aux enquêtrices.

Prenons en considération les utilisateurs de modes doux ou de transports en commun qui sont les plus à-même de traverser des espaces publics. En effet, si nous regardons de près les lieux physiques, nous portons aussi notre attention sur les pratiques. Celle de se rendre à son travail en est une quotidienne. Les espaces publics serviront alors de support pour les trajets domicile-travail qui vont plutôt engager une action de passage, de traversée. La rue représente un lieu typique quand on vient à traiter d'espace public.

Le n°21 nous livre son ressenti : « *Le point positif que j'ai trouvé c'est la population très accueillante. Les gens sont très avenants, très accueillants. [...] Par exemple, ici les gens s'arrêtent, vous parlent. [...] Des gens dans la rue, la population [qui habite le quartier] [...] et dans les commerces aussi les gens sont plus avenants* ».

A propos des lieux de rencontre entre anciens et nouveaux habitants, le n°25 nous dit : « *Vous savez, pour que les gens se rencontrent, ça marche pas comme ça quoi ! Vous croisez quelqu'un dans la rue, vous lui dites « Oh si on discutait de nos différents points de vue ? » Pfff, pas trop !* ».

Le n°8 a l'impression de ne pas trop croiser les autres nouveaux arrivants : « *On voit surtout pour l'instant voilà, les anciens. Ceux qui sont, ceux qui étaient là avant quoi.* ».

Les espaces verts, places ou cheminements est en mesure d'accueillir bien **tous les types de population** mais ce sont **surtout les anciens du quartier** qu'on y trouve. Cela reste de l'ordre de la **coprésence** ou d'un **bref échange de parole**.

2.2.3.4 Les lieux de restauration et bars

Quasiment inexistant sur le quartier, c'est un regret exprimé par certains. L'explication se tient en fait dans le nombre important d'écoles dissociées sur le quartier. En effet, il est impossible de construire ce genre d'établissements à proximité de structures scolaires. Il existe néanmoins un bar PMU à la tour panoramique. D'après le n°21, « Il y a un PMU mais il ne donne pas très envie d'y rentrer [...] c'est un petit PMU où il y a que des papis, il n'y a rien de très intéressant ». Une jeune femme qui vit seule (n°13) s'exprime au sujet du bar PMU de la tour panoramique : « *ça fait plus bar de quartier, genre snack-kébab [...] Toute seule j'irais pas [...] j'ai pas envie de me faire embêter non plus, puis on se sent pas à l'aise de rentrer, déjà quand on voit qu'il y a que des mecs dedans quoi ! [...] c'est souvent des groupes de personnes* ». Pour généraliser, **ce lieu n'aspire pas à la rencontre**. En 2011, l'ouverture d'une brasserie est en préparation.

2.2.3.5 L'espace public pour l'organisation d'événements festifs

L'espace public peut être le support de rencontres inopinées, liées au hasard mais peut également constituer le **support d'événements à visée de découverte, de partage, d'échange**. Cela illustre bien à quel point la place publique est propice à dépasser la seule cohabitation.

Les enquêtés nous ont rapporté des détails sur certains événements qui les ont marqués.

- La fête des voisins

Le n°13 et le n°27 s'étaient chargées de l'organiser.

La mère et sa fille de l'entretien n°7 nous raconte que « *tout le monde essaye qu'il y ait une bonne ambiance. Tout le monde fait des efforts. Il en a qui proposent de faire un truc ensemble pour Noël, on décore le sapin pour les tout-petits parce qu'il y a plein de petits ici. On va décorer le sapin de l'autre côté, on fait toutes les fêtes de voisins, on fait un repas de Noël.* ».

Le n°23 trouve que c'est un bon moyen de faire des rencontres mais ne permet pas malgré tout d'assurer des liens avec ses voisins. Il faut persévérer après cela : « *Ce qui se passe c'est qu'on a bien discuté mais les voisins avec qui ont sympathisé on les voit pas forcément souvent. On se croise, on se dit bonjour mais il n'y a pas eu de cap de franchi. Ca n'a pas été suivi d'invitation les uns chez les autres etc. A mon avis, c'est ça l'élément déclencheur mais ça ne se fait pas comme ça.* »

- La fête des Lumières, tradition lyonnaise

Aucun participant parmi les nouveaux arrivants selon la personne n°13, sauf elle (elle rejette plus la faute sur la communication qu'une réelle volonté de ne pas venir de la part des nouveaux arrivants). Elle nous montre un bel exemple de mixité sociale qui a eu lieu lors d'un événement spécial et programmé comme elle aime préciser que c'est dans ce genre de contexte que les gens se rencontrent : « *Un truc tout bête qui m'a marquée, et puis moi ça m'a touchée ! Pour la fête des Lumières de Lyon, [...] donc pour le 8 décembre, la Duchère a fait une petite exposition de photos et de vidéos vers une des barres en bas. Donc j'y suis allée. Ben c'est quand même une fête catholique, et il y avait des choses à manger sur place y avait des stands, et c'était de la chorba, faite par des algériennes. Donc ce côté musulman dans une fête catholique, ben j'ai trouvé ça beau en fait hein ! Parce que c'est pas leur truc non plus ! Bah c'est ça la Duchère, c'est tout ce mélange, de population de religion, de couleur. C'est ce que j'aime quoi.* ».

Le n°13 insiste que le fait qu'« *il faut qu'il y ait plus de vie dans le quartier, faut pas que ce soit un quartier dortoir* », « *si y a pas de vie dans le quartier ça redeviendra comme avant* », « *il faut continuer à faire vivre le quartier, à faire la fête de la musique, toutes ces fêtes là il faut continuer, c'est important !* ».

N°26 : « *On ne connaît pas trop, on connaît surtout les voisins du dessus. Les voisins d'à côté. Et après, il y a des voisins, on se croise, on dit bonjour mais c'est sans plus... Au début on a essayé de faire connaissance, faire une fête, pas une fête, une réunion ici. Mais bon après les gens préfèrent de rester chez eux tranquilles que de... et bon on s'est dit... bon chacun chez soi.* » Ils précisent : « *nous... on n'est pas beaucoup à la maison aussi donc c'est difficile de connaître les gens* », « *il y a des fêtes. Il y a eu une grande table au milieu de la cour. Ben après c'est toujours les mêmes personnes qui viennent. Puis il y a des gens que je pense qu'ils ne veulent pas participer, rencontrer leurs voisins. Ça ne les intéresse pas.* » La moitié des occupants étaient présents. Le souvenir qu'ils en gardent est qu'il y avait une bonne ambiance.

Les événements organisés au sein du quartier sont **bénéfiques pour la rencontre** entre les habitants. On y observe une **réelle diversité des origines et cultures**. Ils représentent les **éléments déclencheurs** comme l'exprime bien le n° 23 mais pour ce qui est d'entretenir ces relations nouvellement créées, c'est du ressort de chacun de chercher à mieux se connaître a posteriori. En tous cas, ces fêtes **plaisent à tous** et remportent un franc succès. Beaucoup de petits rassemblements, de petites fêtes sont à l'initiative des habitants eux-mêmes. Si ceux-là sont concrétisés, il n'en reste pas moins que d'autres ont en tête des idées pour apprendre à découvrir les personnes qui les entourent au quotidien. Encore faut-il essayer de les concrétiser. Le tout est déjà de montrer un intérêt pour autrui lorsqu'on habite dans du collectif, dans n'importe quel quartier.

2.2.3.6 Les courses

Pour les habitants qui ont été interrogés, les commerces et services qui sont à leur disposition au plus près de chez eux représentent un avantage du quotidien. Nombreux sont ceux qui travaillent et ont peu de temps pour eux. Cette offre est précieuse et évite ainsi de perdre du temps non seulement dans les transports mais aussi dans les grandes surfaces qui sont vraiment grandes comme leur nom l'indique et qui représente une perte de temps considérable qui pourrait servir à faire d'autres activités comme les loisirs. C'est l'aspect pratique qui fait le succès des commerces du quartier. A la Duchère, les prix entrent également en jeu dans le choix de se tourner vers les commerces de proximité alors que les horaires d'ouverture peuvent parfois jouer en leur défaveur. Ces personnes voient les commerces installés à la Duchère comme des commerces de dépannage.

Parmi ceux qui sont adeptes des grandes surfaces, on apprend que le moment des courses représente aussi un moment de promenade comme c'est vaste (n° 15) alors que cette même caractéristique freine la fréquentation de certains (n° 3). Ils attribuent donc à l'espace de réapprovisionnement un caractère de loisir, ils en font une double utilisation que l'usage premier auquel ce lieu est destiné.

Les personnes qui fréquentent les commerces de proximité ont été plus éloquentes quant à « l'ambiance » qui s'y déroulent, plus explicites sur ce qu'ils voient ou ressentent lors de leur utilisation de ces lieux. Par exemple :

- L'enquêté n°3 dit qu'il y a beaucoup de gens qui habitent à la Duchère qui fréquentent Simply et Lidl (ce que vient confirmer le n°11), tout comme des personnes qui viennent d'ailleurs. Le n°27 nous informe à propos du Simply Market, très apprécié dans le panel des enquêtés et apparemment de la majorité des gens du quartier (voire au-delà) : *« Tout le monde nous en a parlé. Il paraît que même les gens viennent de loin. »*
- Cette même personne confie qu'un jour, au marché, un arabe lui a parlé de sa religion et ça l'a dérangé donc depuis elle n'y est pas retournée. Elle dit que le marché est un lieu de rencontre mais pour elle, elle sait ce dont elle a besoin, fait ses courses vite car il n'y a pas trop de monde quand elle y va le dimanche matin (comparé au samedi où il y a foule nous informe le témoignage n°2) alors qu'au Simply il faut attendre parce qu'il y a du



Photo 10 : Simply Market
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

monde et ça l'oblige en quelque sorte à regarder autour d'elle.

- Les propos recueillis illustrent parfaitement le fait qu'on prenne en compte les espaces commerciaux comme des espaces publics, espaces qui sont à même de faire se côtoyer les gens puisque l'enquêté n°9 nous révèle avoir rencontré son mari au Carrefour d'Ecully où elle travaillait certes, mais où cela a provoqué leur rencontre.
- L'entretien n°11 nous apprend que le supermarché et le marché sont des lieux qui créent l'occasion de discuter avec les gens du quartier. A contrario, l'individu n°13 affirme que des gens d'origine différent peuvent se rencontrer dans ces endroits mais qu'ils ne discutent pas entre eux et par conséquent, que cela ne représente pas un lieu d'échange. C'est plutôt quand il y a un événement organisé, une fête, une occasion particulière que les gens vont se rassembler et parler entre eux.
- La personne interviewée n°13 nous confesse qu'elle se faisait dévisager à son arrivée dans le quartier et a vite compris qu'il fallait aller faire ses courses en tenue décontractée et pas pomponnée comme elle l'explique.
- L'entretien n°25 concerne un habitant du secteur de Balmont (îlot 9), situé en contrebas du centre du quartier où se situent la plupart des commerces, au Plateau. Pour connaître l'emplacement des logements par rapport au reste du quartier, il faut se reporter à l'Annexe 2. Ceux-ci sont accessibles à pied uniquement par de nombreuses marches, ce qui dissuade probablement les habitants de ce secteur à venir faire leurs courses à la Duchère. En effet, si l'on s'intéresse aux pratiques des habitants de l'îlot 9, tous fréquentent Carrefour à Ecully, trois d'entre eux vont au Simply qui s'avère être un lieu très apprécié et seulement deux ménages, ceux qui ont des enfants, fréquentent d'autres commerces du quartier.
- L'enquêté n°24 trouve qu'il n'y a pas encore de commerces qui donnent une âme au quartier.
- L'homme dont l'entretien porte le n°4 nous livre qu'il va essentiellement à Carrefour car c'est ouvert tard et qu'à ces horaires il y a moins de monde.

Le marché du Plateau au centre de la Duchère ayant lieu le samedi matin possède un caractère attractif fort puisque de nombreux sont ceux qui s'y rendent. Cependant, victime de son succès et donc du grand nombre de personnes qui le fréquentent, il déplaît aux enquêtés qui n'apprécient guère la foule (comme le n°2 par exemple). La majorité des habitants rencontrés se rabattent donc sur le marché de la Sauvegarde qui tient place le dimanche matin qui, d'après eux, est beaucoup plus calme et répond à leurs attentes. Au sujet du marché, la jeune femme n°13 assure que des gens d'origines différentes peuvent se rencontrer mais ne discutent pas entre eux, que ce n'est pas vraiment un lieu d'échange. Pour que les gens parlent entre eux, la femme nous garantit qu'il faut que ce soit dans le cadre d'un événement, qu'il faut une occasion particulière pour que les gens se rassemblent et échangent. Elle évoque le cas de dames anciennes de la Duchère qui ne travaillent pas et se retrouvent entre elles pour s'occuper, discuter, sortir un peu de chez elles. Elle est informée de cela car elles ont fait des gâteaux dans le cadre d'un atelier au centre social et les ont apportés à la fête des voisins. Parallèlement, la femme d'une cinquantaine



Photo 11 : Marché du Plateau, place Abbé Pierre
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)

d'année à qui est attribué le n°11 assure que le processus de diversification sociale engagé commence à œuvrer dans les espaces publics : « on discute bien avec les gens du quartier même au supermarché ou au marché ». La femme n°9 dit qu'elle rencontre beaucoup de monde qu'elle connaît au Simply Market. C'est confirmé avec le témoignage du n°5 : « les gens ils se côtoient, dans les supermarchés et tout tout le monde se côtoie [...] dans les marchés publics, celui du samedi à côté, vous avez les supermarchés, vous avez les associations de sport, de danse, dans les MJC, ... Ce qui fait que en fait les gens qui viennent habiter ici, s'ils font de la danse ou quoi, ils vont côtoyer les gens qui habitaient ici bien avant eux. Y a des échanges comme ça c'est sûr ! C'est tout ce qui est associations qui fait aussi qu'il y ait une osmose. Et puis les gens ils s'habituent ! ».

En 2011, l'année des entretiens, il faut savoir qu'un autre espace commercial est mentionné, le centre commercial du Plateau et sa galerie marchande situé dans le quartier-même. Seulement, cela a toujours une connotation négative derrière les propos tenus par les habitants des nouveaux logements. Effectivement, à ce moment-là c'est un espace en désuétude étant donné qu'il est sur le point de fermer ses portes et fait l'objet de squats (par des personnes ivres et/ou des jeunes). A l'origine prévue en 2011, il a fallu attendre le 12 juillet 2013 pour que sa déconstruction débute³⁴ car les commerçants de la galerie marchande n'étaient pas encore tous relogés. L'année des entretiens, ils sont nombreux à dire que cette transition a conduit à ce que cet espace ne soit plus fréquenté voire évité. Un comportement de contournement ou un sentiment d'insécurité pour ceux qui osent s'y aventurer pour s'éviter un détour s'est installé. Ce qui est certain c'est qu'il n'y a pas de volontaire pour y aller spontanément.

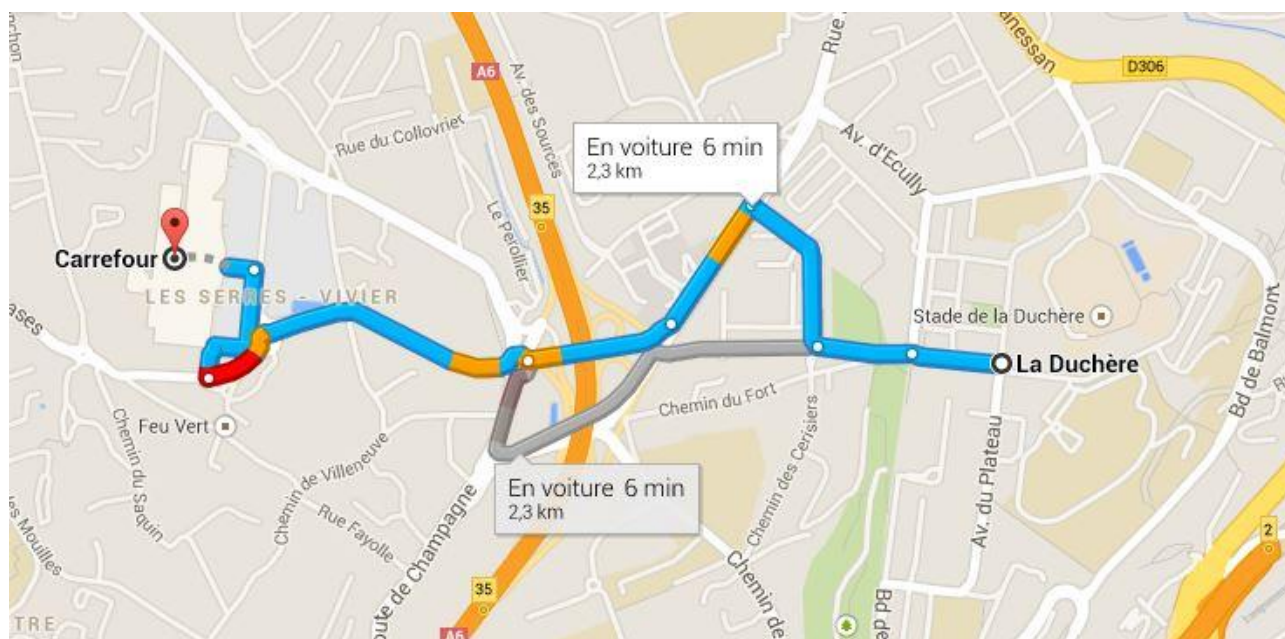


Carte 1 : Emplacement de l'ancien centre commercial et sa galerie marchande
(Source : GPV Lyon La Duchère)

Il n'y a que sept personnes qui ne vont pas au Simply Market qui représente vraiment un lieu privilégié pour les courses, qui est **apprécié et fréquenté par presque tout le monde**.

³⁴ Magazine Ville en vue , nov. 2013 - janv. 2014

L'enseigne Carrefour à Ecully, située à 6 minutes en voiture, accueille 24 personnes sur les 33 interrogées. La majorité d'entre eux y va pour faire les grandes courses, et pour d'autres encore cela représente une promenade dans le même temps. Certains autres n'y vont que lorsqu'il y a des actions promotionnelles.



Carte 2 : Emplacement du magasin Carrefour à Ecully par rapport à la Duchère
(Source : Google Maps)

Pour ce qui est des commerces de proximité, 21 personnes disent les fréquenter mais leurs commentaires à ce propos précisent qu'il manque des magasins, que l'offre n'est pas complète et que pour certains, la qualité pourrait être améliorée.

On s'aperçoit que **selon la localisation du programme, les espaces fréquentés ne sont pas les mêmes** et on peut alors parler des « franges » et du « cœur ». Ce sont des formes de fragmentations résidentielles. « La localisation des nouveaux programmes et leur organisation spatiale ont leur importance dans la manière dont les nouveaux résidents peuvent se tenir à distance ou/et se rattacher à des espaces de référence, positifs ou négatifs. Ces **configurations** résidentielles ont également leur importance dans les formes de conflits d'usage et d'évitement de la cité. »³⁵ C'est possible de le faire en se distinguant « des lieux mal perçus » ou au contraire en se rapprochant « de lieux valorisés ». « Cheminer en évitant certains lieux » permet de se tenir à distance de la cité. Dans toutes ces distinctions, la « géographie des lieux », la localisation et la configuration résidentielle ont leur importance. »³⁶

Globalement, **l'offre commerciale sur le quartier est utilisée et bien appréciée par les habitants**. Si elle était plus adaptée (comme un boucher par exemple, cité par le n°20 et le n°27), cela aurait d'autant plus d'attrait. Pour ce type d'espace, il n'y a pas correspondance entre les propos des personnes et un profil de personnes en particulier qui présenterait des similitudes dans la fréquentation des espaces commerciaux. Plus qu'une pratique spéciale guidée par une ligne de conduite sociale, **les espaces de courses sont fréquentés selon des critères de praticité, d'accessibilité, de taille privilégiée et de choix proposés**. Ces espaces où l'on se rend pour faire ses courses peuvent être parfois **propices à la rencontre et même à la**

³⁵ C. Lelévrier *et al.*, *op. cit.*, 2011, p.103

³⁶ Ibidem, p.107

discussion pour les petits espaces où l'on a ses habitudes. Si cela en gêne quelques uns mais relativement peu, cela représente une valeur ajoutée pour nombre de personnes interrogées.

2.2.4 Les comportements

2.2.4.1 Les relations entre les habitants

Dans le critère des relations entre habitants, on voit apparaître les relations de voisinage et celles entre anciens habitants et nouveaux arrivants.

Bien souvent, d'après les dires des personnes interrogées, **les rapports entre voisins restent de l'ordre du « bonjour-bonsoir »** et se développent peu après cela. En effet, la tendance qui se dégage des entretiens correspond à **une grande part d'actifs qui partent le matin travailler et rentrent le soir directement chez eux**. Par exemple on peut citer les n°2, n°13, n°18, n°27 qui nous le confirment. Ce type de comportement ne permet donc pas de développer une relation plus importante avec ses voisins. Le phénomène de coprésence pourrait être accentué via les espaces intermédiaires, définis dans la première partie de ce rapport, mais ce n'est si pas évident dans ce type d'espace qui observe ici plutôt un usage de circulation, nous le verrons.

La femme n°6 dit qu'*« ici c'est chacun de son côté. On va pas se fréquenter, on ne va pas se dire... 'fin, juste bonjour bonjour, sans plus. »*.

La femme n°14 croise ses voisins *« mais sans plus »*.

Le couple n°15 ne voient jamais leurs voisins, leur disent juste bonjour comme ça quand ils se croisent.

Une femme retraitée et propriétaire (n°19) nous explique que de manière générale *« les gens sont... chacun chez soi ici... pourtant euh... c'est parce qu'ils sont propriétaires peut-être... ils se sentent un peu fiers »*, mais que cela ne l'empêche pas de les saluer : *« quand on se croise on se dit bonjour, on se fait même la bise, parce que c'est des magrébins et qu'on a commencé comme ça »*.

La femme n°7 nous informe sur ses relations de voisinage : *« on connaît à peu près tout le monde. Enfin, on se serre pas dans le dos tous les jours non plus et on ne bouffe pas tous les jours ensemble non plus. Mais je suis capable de citer les noms de chacun. »*

Le couple n°2 certifie que le fait d'être propriétaire aide ceux-là à se connaître entre eux : *« Là on va à des réunions, on parle un petit peu plus donc on connaît plus. »*

Avec des horaires différents, le couple n°2 entretient des relations cordiales avec ses voisins (même après quelques petites années de voisinage, puisque les habitants ont globalement tous emménagé entre 2008 et 2010) : *« Ce sont des gens très gentils, parfois on parle 5, 10 minutes, un quart d'heure, mais après c'est pas une amitié où moi je vais chez eux, eux ils viennent chez moi... Ca après je pense que c'est difficile parce que... on se croise de temps en temps mais y a pas une amitié... »*.

Ce qui rapproche éventuellement ces nouveaux arrivants résidant dans le même bâtiment sont **les problèmes rencontrés avec les logements** puisqu'énormément de malfaçons sont constatées (n°11, n°13, n°20, n°24, n°25 le croient). C'est notamment ce qui a permis une première rencontre entre eux. Le n°13 nous dit : *« ça soude »*

Le fait d'arriver tous à peu près en même temps est un critère important. Le n°10 qualifie son voisinage : *« Plus agréable qu'avant. Pour le coup, c'est peut-être quelque chose qui change, d'être propriétaire, par rapport à locataire. Parce que on a plus de... de rapport, notamment avec les assemblées ce genre de chose et puis comme j'étais dans le Conseil Syndical, la première année où j'ai eu pas mal d'échanges avec mes voisins. Et probablement aussi le fait de tous s'installer ensemble, ça fait qu'il y a eu une certaine entraide, voilà. Donc j'aime assez nos rapports avec les voisins. »*

Des caractéristiques communes aident les gens à devenir plus proches. Il se trouve qu'une résidence accueille seulement des locataires. C'est particulier quand on est dans le cas d'un projet dont l'un des objectifs majeurs est la mixité sociale mais le GPV se défend en assurant que ce n'était pas possible de faire un programme pour permettre l'accèsion à la propriété mais que c'était équilibré à l'échelle de tout le quartier. Par exemple, le n°25 dit qu'il n'y a que des locataires dans la résidence. **Ce critère d'appartenance à un groupe favorise les échanges.**

Il y a une autre caractéristique qui fait que les gens se rapprochent, c'est **une similitude au niveau du type de ménage** et notamment les jeunes couples et ceux qui ont des bébés. Ce sont les habitants eux-mêmes qui affirment que cela tend à les rapprocher (comme par exemple les n°13, n°21, n°26, n°31, n°32).

La jeune femme vivant seule (n°13) explique qu'il y a beaucoup de jeunes dans les mêmes bâtiments. Comme ils sont arrivés en même temps et qu'ils ne connaissent personne, ça les a rapproché, ils ont des discussions au-delà du simple « bonjour-bonsoir ». Elle sait que des gens se rassemblent à la maison de quartier et notamment un groupe de parole qui réunit des mamans. Nous pouvons souligner qu'à cet endroit, il faut faire l'effort d'y aller et c'est la recherche de discussion avec des personnes ayant les mêmes caractéristiques qui crée une motivation à s'y déplacer et non au grès d'une circulation quelconque non préméditée. Pourtant ce genre de rencontre existe aussi grâce à l'espace public.

Le couple n°21 en a conscience : « *Les gens viennent plus vers nous quand on a des enfants. On parle plus, je trouve.* ».

Le jeune couple n°26 se rendent compte que « *les gens qui ont des enfants ils sont plus proches parce que... il y a des enfants qui jouent ensemble* ».

Le n°38 précise qu'ils ont sympathisé avec deux voisins : « *on se fait l'apéro une ou deux fois par an, on mange ensemble, voilà. On se file un coup de main pour porter les courses, garder les petits si on a un petit souci vite fait* » et souligne qu'« *en face, c'est une autre génération, ils n'aimeraient pas... ils ont 40-50 ans et leurs enfants, ils sont grands* ». Pour ce qui est du reste de leurs voisins, ce sont des « *rappports de voisinage habituels* » mais qu'ils se disent plus souvent bonjour comme ils se voient souvent : « *comme on se croise beaucoup, souvent, ça se passe bien* ».

Le n°22 spécifie qu'« *il y a un brassage et ethnique et d'âge, donc du coup ça fait une bonne ambiance globalement* ». Ces relations au sein de la résidence sont basées sur le calme et le respect et dit que les relations sont le plus souvent de l'ordre du croisement et du bonjour.

Le n°19 le pense « *Peut-être que les mamans qui ont des enfants dans la même école, elles se connaissent mieux [...]. On se voit pas dans les mêmes activités, à part dans les réunions de voisins mais ça c'est très bien passé.* ».

Le couple n°16 reconnaît avoir plus de rapports maintenant car ils ont des voisins d'à peu près la même tranche d'âge. La femme raconte que quand il fait beau, les enfants vont dehors et les mamans se retrouvent pour un moment sympathique à discuter entre elles.

Le n°8 dit qu'il y a « *d'autres jeunes aussi. Enfin toutes ces personnes, ont eu un enfant, juste avant le nôtre [...]. Voilà donc forcément ça crée des liens, parce que voilà... ils sont tous passés, par là où on passe maintenant.* ».

La femme du couple n°10 aborde ses rapports avec la population du quartier : « *En arrivant je trouvais que ça donnait l'impression qu'il y avait, enfin que c'était très chaleureux, les rapports entre les gens. Et finalement maintenant que j'y suis, je ne me sens pas à l'aise au sein de la population, je me sens en décalage. Et j'ai l'impression que je ne pourrais jamais me faire d'amis ici. [...] je dirais que les parents de l'école, c'est ceux que je... enfin ceux avec qui j'ai le plus d'interaction quand je les croise parce que effectivement on discute. Et sinon ben il y a des gens que je croise, mais où ça reste juste, on se croise. Et effectivement à la sortie de l'école, il y a ... enfin souvent quand les gens on sent qu'il peut y avoir quelque*

chose, un lien qui pourrait se créer ça... on le sent toute de suite. Là il y a personne avec qui je sente ça en fait. ».

La femme du couple affecté du n°3 dit que *« pour l'instant ça se passe bien, très bien. En plus j'ai fait la connaissance de ma nouvelle voisine, son fils fait la même école que mon fils, on s'entend très bien déjà. ».*

D'autres similitudes sociales comme l'origine sont mentionnées. Le couple de retraités n°17, d'origine cambodgienne a connu leurs voisins cambodgiens en les croisant, si bien que la **circulation** est une notion à ne pas négliger lorsqu'on parle d'espace public. Ils s'invitent les uns chez les autres, mais ils s'appellent avant de se voir, ils ne passent pas à l'improviste. Pour ce qui est du reste du voisinage, ils aimeraient avoir des relations plus proches car jusqu'à présent, ils déclarent : *« la porte est toujours fermée, on ne s'est pas souvent croisés ».*

Quelques personnes (n° 24, n°25, n°27) ont souligné le fait que **l'agencement du bâtiment contribue au relationnel entre voisins** puisqu'il permet de se croiser. Pour la bonne raison que le hall d'entrée est commun à plusieurs résidences donc cela multiplie la probabilité de croiser quelqu'un. **La forme architecturale est donc un facteur qui contribue à favoriser la mixité sociale dans l'espace public.** Les lieux associés à ces échanges sont surtout ce qu'on a appelé **les espaces intermédiaires** dans la première partie de ce rapport, c'est-à-dire les halls d'entrée, les cages d'escaliers, les ascenseurs, les paliers ou encore les couloirs.

L'entretien n°11 confirme que les espaces intermédiaires constituent des espaces de rencontre : *« On s'est rencontré dans les couloirs avec ma voisine d'ici, durant les réunions de copropriété aussi. [...] On a dû se rencontrer dans les couloirs, dans les escaliers. ».*

« Il y a une ambiance de voisinage qui s'est créée en très peu de temps [...] pour ceux qui veulent de pouvoir demander un service à son voisin... et puis de pouvoir faire connaissance, là ouais, ça c'est bien. »
(n°24)

Mais on observe cette particularité surtout dans la résidence des Balmes dans l'îlot 9 :

« Y a quand même des relations... En fait c'est la configuration de la résidence qui fait ça, cette allée centrale que tout le monde est obligé d'emprunter, matin et soir, journée, vacances, y a tout le temps des enfants, bon là il fait un peu froid donc ils les mettent pas dehors mais y a tout le temps une vie, y a tout le temps des discussions qui s'amorcent, quand on se croise. Peut-être les problèmes qu'on a eus en commun aussi font ça... » (n°25)

Avec leurs voisins, ce sont des « rapports cordiaux ». « les gens sont plus en rapport entre eux, comme je vous expliquais de par cette situation d'allée centrale ! Alors qu'avant on montait les escaliers, on rentre chez soi voilà ! C'est un peu plus un lieu de vie, propice la relation amicale, à amorcer le dialogue... Y a des gens ça se voit, qui sont amis, vraiment ! Nous on n'est pas trop comme ça à être amis avec le premier venu, mais y a des gens « Ah salut Benoit ! », ils se tapent dans la main, [...] On sent que ça crée des connivences, tout ça ! » (n°25)

N°2 : *« Je peux pas dire que je les connais bien bien bien ! On dit « bonjour ça va » ? Ce sont des gens très sympas je trouve ! Y a des gens que je connais mieux que d'autres. C'est pas... une amitié quoi ! On travaille toute la journée, on rentre que le soir... De temps en temps on se croise dans l'ascenseur et on parle, mais c'est pas vraiment de l'amitié ! »*

N°9 : *« On s'est rencontré dans les couloirs avec ma voisine d'ici, durant les réunions de copropriété aussi. On a du se rencontrer dans les couloirs, dans les escaliers. »*

N°30 : « *Moi je suis très bien, je parle à tout le monde, je n'ai pas de problème.* » Il pense que le fait qu'il y ait 3 groupes d'immeubles sur la même entrée pose des problèmes : « *Rien que les Prés de Champagne et de la Villa des Sources, les deux copropriétés avec la seule même entrée, bon peut-être que c'était de l'économie vue la façon dont l'immeuble est construit, je ne sais pas, mais je pense qu'il y aurait eu moins de problèmes [...] Ce n'est pas des tensions, ce n'est pas des tensions, c'est je vous dis le manque de respect pour euh... à vivre ensemble quoi. Je ne sais pas, ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible.* »

N°27 : « *le fait qu'il y ait qu'un ascenseur, ce grand hall d'entrée, et cette cour commune et que les sorties donnent toutes sur le même endroit, ça a créé des liens parce que plein de voisins sont devenus amis, puisqu'on se reçoit mutuellement, on fait des activités ensemble. Ce qui est marrant c'est que, on parlait justement avec ce voisin là, les activités se passent en va dire d'appartement face à face [...] on a des affinités avec tous les autres, les qui sont côte à côte. On s'appelle quasiment tous par nos prénoms à 60%. Donc on se tutoie, on se dépanne... mais voilà et souvent, les repas qui sont faits, on s'aperçoit qui sont d'appartement en appartement en face. [...] Ceux d'en face sont amis avec ceux d'en face, c'est marrant. Et après on se retrouve au quotidien, on s'aide [...] c'est pas des grandes activités, mais c'est... comme on a tous quasiment des enfants [...] ben, on va au parc ensemble. Euh on prend souvent l'apéro souvent l'été. On mange ensemble. Mais même l'hiver ils étaient encore là il y a 15 jours. On va au foot ensemble, on fait du billard. Voilà, après les femmes font des choses entre elles et puis les hommes. Mais après je pense que c'est aussi les affinités qui font que... » Quand ils se voient, ils parlent souvent de la résidence : « *on parle tout le temps de ça. C'est le sujet prioritaire quand on se croise au quotidien il y a toujours des questions parce qu'en ce moment on n'a pas mal de problèmes.* »*

N°30 : « *pour moi le souci, c'est de... euh... c'est le fait d'avoir ces 3 bâtiments, enfin 3, 3 résidences, avec celle de l'OPAC et vouloir absolument nous mettre ensemble.* »

Une retraitée (n° 19) souffre du fait que « *les gens ne se voient pas* », qu'ils « *s'ignorent* », qu'ils fassent « *comme si les gens n'étaient pas là* » : « *je trouve que ça manque un peu de chaleur quand même* ». Elle précise : « *C'est terrible cette grande entrée [...] les gens ils sont pressés de rentrer chez eux [...] Les appartements sont tellement bien fait... d'abord on n'a pas envie de rencontrer du monde, l'ascenseur il y a presque jamais personne... et ben voilà on est chacun chez soit... c'est pire... c'est pire que tout* ». Elle regrette que ce qu'on appelle les espaces intermédiaires, qui sont des endroits privilégiés pour les rencontres, ne soient pas plus propices à l'échange avec ses voisins dans sa résidence dans l'îlot 6, au centre du quartier sur le Plateau. Le mode « *bonjour-bonsoir* » prédominant a lieu presque uniquement grâce à ce type d'espaces. Il est vrai que ces espaces s'y prêtent particulièrement puisqu'ils sont à proximité des logements, lieux de prédilection des résidents qui aiment s'y retrancher dès lors qu'ils sont présents dans le quartier.

Au Plateau également, dans l'îlot 5 cette fois-ci, un couple d'une quarantaine d'année (n°16) qualifient « *l'ambiance cage d'escalier* » de « *sympa dans l'ensemble* ».

N°29 : Ses voisins représentent des connaissances pour elle, elle n'a pas l'occasion de les croiser tous les jours. Les seules opportunités d'échange avec eux s'effectuent sur le palier lors d'une discussion de « *dix minutes un quart d'heure de temps en temps* ». Mais le fait que ce ne soient pas de grands immeubles, ils ne sont que quatre sur un même palier et cela crée une atmosphère de « *bons contacts de voisinage* », « *c'est vraiment calme. Il y a respect franchement, une entraide si on a besoin, je veux dire* ». Même s'ils ne se voient que très peu et qu'ils ne se considèrent pas comme des amis : « *Entre nous, il n'y a pas de soucis. Après euh... je pense que quand on a besoin de quelque chose, on frappe chez la voisine.* »

Pourtant, cette femme de 71 ans, isolée (n°19) nous confie qu'elle n'a que l'occasion de croiser des personnes qui se déplacent à pied, tout comme elle, parce que les autres sont pour la plupart conducteurs et ils rentrent chez eux en remontant directement du garage par l'ascenseur.

«l'hiver ne s'y prête pas.... Les gens sont pas dehors... le problème... c'est.... C'est que la plupart des gens qui rentrent chez eux sont... rentrent en voiture... donc... ils viennent au garage, ils prennent l'ascenseur et ils rentrent chez eux. Moi je suis à pied, donc euh... à part les gens qui sont à pied qui emmènent leurs gosses à l'école à pied [...] je rencontre que ceux-là, les gens qui prennent l'ascenseur... ».

On peut aussi citer un événement occasionnel, la fête des voisins qui a permis de réunir, à l'initiative des habitants, une grande partie des voisins. Cette fête a assurément marqué les esprits puisque nombreuses sont les personnes qui l'ont citée lors des entretiens.

Concernant l'attitude des anciens habitants envers les nouveaux, puisque les entretiens ont été réalisés auprès de personnes arrivées récemment qui ont surtout abordé le sujet dans ce sens là, les habitants ancrés au quartier depuis plusieurs années ont l'impression qu'on détruit leur logement pour que des personnes plus riches qu'eux viennent habiter dans leur quartier et prendre en quelque sorte leur place, s'immiscer dans leur vie quotidienne alors qu'ils ne le souhaitent pas, etc. C'est en tout cas ce qu'ils ressentent. (n°31)

N°23 : *« Des fois, on est un peu mal perçu en tant que nouveaux arrivants issus de la classe moyenne plutôt que d'autres classes sociales. Je pense qu'il y a un petit décalage qui peut se comprendre de leur point de vue parce que pour eux, c'est des petits riches qui arrivent. Quand tu vis avec un RMI ce n'est pas pareil. »*

Ce type d'information est livré par les nouveaux arrivants dans les entretiens. Ils ont été mis au courant de leur ressenti soit par échange verbal initié par les anciens, soit par des messages écrits sur les murs, soit par des marques de mécontentement sous forme de violence, de délinquance dont les nouveaux ont déduit aisément la cause par d'autres événements liés (notamment lors de la démolition de la barre 220).

En ciblant uniquement sur la mixité sociale, les nouveaux arrivants confient qu'ils ne veulent pas être les « aventuriers du projet » (n°27).

Si le n°20 remarque les différences de classes sociales présentes au sein du quartier, qui créent la mixité sociale, ce sont des disparités entre propriétaires et locataires qu'il constate surtout et qu'il évoque également : *« c'est un peu tôt pour dire parce que, bon, les gens ne sont pas tous là encore. Moi, je trouve qu'il y a, j'allais dire, un bon mélange. Oui, il y a différents statuts sociaux qui sont là. On est classe... on appartient aux classes moyennes, moyennes-supérieures avec les classes sociales plus fragiles mais bon, on sait bien, on ne peut pas mettre des classes sociales fragiles et des classes sociales élevées parce que, là, c'est vraiment source de clash. [...] Voilà, je pense que la mixité est bien engendrée. Maintenant, ce qu'on voit même au niveau de la résidence mais ce n'est pas du tout une question de race, d'ethnie ou quoique ce soit, c'est que vous avez les propriétaires qui font super gaffe à la résidence, les locataires qui le font un peu moins quoi. Donc, il y a déjà un petit peu des clivages qui se mettent en place. ».*

N°11 : *« j'ai toujours aimé les choses assez mélangés, les univers différents et je trouve que pour ça c'est assez riche ici : il y a des français d'origine, des magrébins, des blacks, il y a un couple avec une femme d'origine indienne au premier étage... et ça je trouve ça bien, j'aime bien. Je trouve que c'est un peu la richesse aussi de ce quartier et de cette résidence. »*

N°13 : « cette mixité sur la Duchère elle y sera toujours ! Il y aura toujours des logements sociaux, y aura toujours des pieds noirs, y aura toujours des immigrés, y aura, c'est le quartier qui veut ça ! [...] Voilà, c'est un mélange ! et c'est ce qui fait la richesse du quartier aussi ! Fin je trouve ! »

Le n°20 a été interrogé sur ce qu'il pense de l'environnement de son logement : « c'est un peu tôt pour dire parce que, bon, les gens ne sont pas tous là encore. Moi, je trouve qu'il y a, j'allais dire, un bon mélange. Oui, il y a différents statuts sociaux qui sont là. On est classe... on appartient aux classes moyennes, moyennes-supérieures avec les classes sociales plus fragiles mais bon, on sait bien, on ne peut pas mettre des classes sociales fragiles et des classes sociales élevées parce que, là, c'est vraiment source de clash. », « Voilà, je pense que la mixité est bien engendrée. Maintenant, ce qu'on voit même au niveau de la résidence mais ce n'est pas du tout une question de race, d'ethnie ou quoique ce soit, c'est que vous avez les propriétaires qui font super gaffe à la résidence, les locataires qui le font un peu moins quoi. Donc, il y a déjà un petit peu des clivages qui se mettent en place. »

N°30 : « [l'ambiance] est bonne [...] alors là dans cet immeuble, on est un peu mélangé [...] il y a, à ma connaissance dans cette copropriété on doit être 16 ou 17 me semble-t-il, il y a je crois euh... 70% [...] d'européens, il doit y avoir deux... deux familles euh...et justement ça c'est bien fait, 2 familles orientales. », « Je suis le seul ancien. Enfin, le seul ancien, je crois que je suis le plus âgé. », « Sinon la moyenne d'âge c'est... c'est 30, 30... ouais entre 25 et 40 ans. »

N°31 : « On a l'impression qu'on est vraiment des... c'est ça qu'on est vraiment des voleurs d'appartements (rire), qu'on est des vilains. Donc euh...je pense que ça va être difficile la mixité sociale, je pense qu'elle va mettre longtemps à se faire et les Duchérois sont très attachés à [...] la Duchère et aux Duchérois euh... ça fait vraiment petite communauté. Donc du coup je pense que ça va mettre longtemps à... s'accepter tout ça. » Elle dit qu'elle trouve ça très « enrichissant de vivre dans les quartiers comme ça parce que je trouve qu'on apprend plein de choses sur les autres cultures, on... moi j'ai toujours grandi avec des copains qui venaient pas de chez moi et du coup euh... enfin voilà je pense que ça m'a permis de m'ouvrir sur autre... euh sur autre chose quoi. »

Pour ce qui est de la diversité culturelle du quartier, elle trouve ça positif : « moi je préfère et je trouve ça beaucoup plus convivial c'est pas trop communautaire non plus parce que y a vraiment une diversité au niveau des cultures, des religions et des origines. Du coup ça me plaît. Enfin moi, pour moi c'est pas communautaire parce que justement y a de... y a de tout quoi. Je pense qu'en plus maintenant avec la mixité sociale y a autant de français que... d'arabe, que de black [...] nous dans notre quartier on est un couple mixte, au-dessus ils sont un couple mixte... il est algérien je crois... je sais pas d'où il vient. Euh... on a une ... voisine au-dessus qui vient des îles, on a notre voisin du dernier qui vient euh... qui vient du bled d'ailleurs... je sais pas d'où il vient, voilà c'est un frère euh... Y a de tout, enfin nous dans notre allée en tout cas il y a de tout. On représente bien le quartier après les autres c'est vrai j'ai pas, j'ai pas trop fait attention. Nous c'est vrai qu'on est... voilà on est à l'image du quartier quoi. »

2.2.4.2 Les conflits d'usages

La coprésence se fait-elle et se passe-t-elle bien entre les anciens et les nouveaux arrivants ? D'après les propos tenus par les nouveaux arrivants, ils ont mal pris le fait qu'on détruit leurs barres, que leur quartier se fasse investir par ces nouveaux arrivants qu'ils croient riches et tous propriétaires et sans « origines immigrées ».

D'après les nouveaux arrivants, pour les anciens, la construction des nouveaux logements s'est faite grâce à la destruction des anciens logements se trouvant dans les anciennes barres. Donc pour les anciens habitants, les nouveaux ont en quelque sorte volé leur maison, leur vie, leur histoire, pour pouvoir habiter ici.

Seulement, le programme prévoit, même si cet axe ne constitue pas une priorité, l'amélioration des espaces de vie communs à tous dans le quartier dans le but de créer un quartier vivant, avec une bonne entente, une bonne ambiance entre les tous les habitants, de proposer des services et des équipements neufs, etc.

Voici comment les enquêtés en parlent :

N°1 : *« J'ai pas eu l'impression de conflit entre les gens. Enfin, je vous dis à part quelques jeunes... »*. Globalement elle s'y sent bien : *« je trouve que les gens de façon générale sont plus sympathiques, moins coincés... enfin plus ouverts. On a une impression d'ouverture. »*. A propos des gens d'autres résidences, elle dit : *« il y en a deux-trois qu'on a rencontrés en face, tout ça, enfin comme ça au hasard dans l'attente d'une pharmacie ou à la Poste, vous voyez ce que je veux dire. On les rencontre là, enfin on les entend discuter et on dit « ah vous habitez là ? » et puis du coup on engage la conversation »*. C'est plus souvent dans les commerces que dans la rue car *« c'est difficile parce qu'on marche, on circule donc on n'a pas le temps d'entendre une conversation. »*.

N°1, à propos d'une ancienne barre qui se trouve vers Champagne : *« J'y suis allée deux-trois fois, c'est... Disons que ça m'a surpris, il faut faire gaffe si vous allez vous y promener là-bas. C'est pas que vous allez être agressée par quelqu'un, mais les gens, ils ont l'habitude de jeter leurs trucs par les fenêtres. »* Le n°24 l'a également constaté à la « barre du Château » estime que *« c'est choquant »*. Le n°27 a remarqué cela aussi à la barre située juste au-dessus de l'école des Dahlias.

N°8 au sujet de l'environnement du quartier : *« Ben voilà, au début c'était difficile, il y a encore quelques fois encore voilà, quelques personnes... Soit qui passent à fond avec des voitures comme ça à 150 ou avec des motos. »*

2.2.4.3 L'ambiance du quartier à diverses facettes

On remarque que beaucoup des nouveaux arrivants **ne font pas partie du quartier dans leurs pratiques**. Pour eux, ils habitent à la Duchère mais ils n'y vivent pas réellement. Une grande partie travaille toute la journée, toute la semaine et aspire à se retirer dans son logement pour se reposer ou faire du ménage. D'autres **surveillent leurs horaires pour sortir** car ils ne se sentent pas en sécurité, surtout lorsque la nuit est tombée. Aussi, les **différences de culture** peuvent être surprenantes **au détour d'une rue** mais n'empêchent pas le « vivre ensemble » une fois habitué.

N°4 : *« Comme je ne sors pas beaucoup, je ne vois pas grand-chose de l'ambiance. Si, c'est quelque chose qui m'a surpris en un an de travail, c'est plus en redescende vers la Piémonte, c'est de croiser des gens qui me disaient bonjour, comme cela, spontanément. Ça surprend. Ça prouve aussi que c'est assez détendu aussi. C'est calme. On ne croise pas forcément beaucoup de monde. Moi qui ne sors pas beaucoup, ça joue aussi. »*

N°3 : *« Je fais attention de pas sortir trop tard dehors parce que j'ai peur. Il ne m'est jamais arrivé, mais j'ai peur. Je tremble, j'ai peur. Si j'entends un bruit, je commence à trembler, qu'est-ce que ça peut être, si*

quelqu'un vient me cambrioler, si quelqu'un me tue, je sais pas ! J'ai peur ! Je pense les choses comme ça [...] Parfois je vais sortir la chienne dehors, et je pense... Si quelqu'un arrive, et me fait du mal... Je sais pas ! Ca peut arriver, je sais pas ! Ca me fait peur ca ! Quand j'entends des bruits et que je vois rien, je me dis que peut-être quelqu'un est caché ! Je regarde tout le temps autour. »

N°26 : *« Oui c'est vrai que c'est pas terrible quoi le quartier. Il y a souvent les CRS, il y a beaucoup de camions de CRS. Des camions qui tournent tous les deux soirs en haut », « donc je pense qu'ils doivent se passer des choses. Après moi j'ai jamais eu de problème ni rien [...] Ouais, après je sais que l'arrêt de bus est à 200 mètres, mais le soir je vais la chercher [sa femme] au travail parce que je ne vais pas la laisser marcher seule dans la rue ici quoi. La journée ça va il y a du monde quoi, mais la nuit [...] c'est pas fréquenté, c'est trop tranquille parce qu'ici en fait il y a personne et voilà quoi, le quartier est pas terrible. »*

La femme n°11 d'une cinquantaine nous dit qu'elle trouve que son environnement en dehors de sa résidence *« plutôt sympathique »* mais nous confie que ce dont elle a du mal à s'y faire ce sont celles qui portent le voile intégral : *« quand elles n'ont qu'un petit truc sur la tête je m'en fous mais, là, je ne sais pas mais ça me fait quelque chose. Ça me fait mal pour elle. Je ne sais pas quoi vous dire, ça me fait quelque chose. Je dis pourquoi elle se cache. Ça se trouve, elle doit être super jolie ou je ne sais pas. Je ne sais pas, ça me gêne, j'ai l'impression qu'elle est en prison. Non, j'ai un peu du mal encore avec ça mais bon... », « je vous dis, la première fois que j'ai... J'étais discrète, j'ai traversé la rue, j'ai fait comme si j'allais prendre le bus, je regardais les horaires. Heureusement, il y avait un arrêt de bus, ça m'a un peu justifiée [...] Pourtant, non, elle était normale, elle marchait normalement, elle n'allait pas me sauter dessus. Ce n'est pas de ça. Ce n'est pas de l'agression que j'ai eu peur. ».*

Tous les interrogés ont connaissance de la Mission GPV Lyon-La Duchère. Pour ceux qui disent y avoir été, c'était surtout pour voir la maquette du projet et avoir des informations sur l'évolution du quartier. Cela correspond à des visites ponctuelles et dans un but précis (sauf le n°3).

Du côté de la Sauvegarde, l'habitant n°30, propriétaire et président du conseil syndical nous en apprend un peu plus sur l'espace intermédiaire qu'est le jardin privatif des copropriétaires. Il se situe juste en-dessous de l'immeuble dans l'îlot 10. Très peu de copropriétaires le fréquentent car ils n'en voient sûrement pas l'utilité mais étant donné que le bâtiment de l'OPAC se situe juste à côté et que les balcons et terrasses donnent directement du côté du jardin, *« comme ils se côtoient tous ensemble ben ils passent tous par là »*. Ce sont principalement des familles avec enfants qui viennent investir ce lieu ignoré par les copropriétaires qui sont sensés en avoir un accès exclusif : *« comment voulez-vous interdire à l'OPAC de rentrer dans le jardin. C'est comme si vous mettez un gâteau à un gamin, c'est... c'est une connerie. »*. Il nous expose que l'entrée au garage est commune : *« tous les gens des Prés de Champagne, de l'OPAC et nous, nous rentrons par la même porte [...] des incivilités qui se produisent quand vous dites aux gens de se garer dans les garages et non pas sur les voies de circulation, voilà le problème. »*. Mais au-delà de ce problème, c'est celui des jeunes qui est mis en avant. En effet, ils réussissent à rentrer après que des résidents aient ouvert manuellement le portail parce qu'ils n'ont pas changé leur pile de télécommande sans le refermer derrière eux.

Cela nous conduit à aborder un sujet prépondérant qui est détaillé à maintes reprises dans les entretiens : les jeunes dans l'espace public.

2.2.4.4 Les jeunes ancrés au quartier très présents dans l'espace public

Presque plus que sur leurs propres pratiques, les témoignages de ces 33 nouveaux arrivants nous apprennent énormément du comportement et des habitudes des jeunes qui habitaient le quartier avant même que le programme de rénovation urbaine soit lancé. En particulier, les résidents de l'îlot 12, situé à proximité du collège Victor Schoelcher nous font part de leur vécu : « *quand ils sortent du collège ben là, ils sont sur énervés, sur-stressés, je sais pas ce qu'ils leur font là-bas dedans. Je sais pas à mon avis, c'est pas des gamins qui aiment l'école enfin... du coup ils sortent, ou qu'ils sont pas en tout cas assez soutenus ou assez suivis pour euh voilà hein... donc ils peuvent sortir de là-bas dedans, ils sortent en courant et c'est au premier qui fera des conneries.* » (n°31)

Il y a un café à la galerie marchande du centre commercial qui est voué à être démoli. C'est l'endroit le moins apprécié de la fille de la dame qui participe à l'entretien n°6 « *parce que là-bas tous les jeunes du Plateau, fin, je dis les jeunes... ils ont entre 20 et 30 ans, même plus et il y a un café là-bas, et ils se captent devant le café quand on passe ils nous regardent. On ne peut pas passer tranquillement, je dois baisser la tête, obligé, sinon ils vont me siffler, ils vont m'appeler, ils vont cracher par terre devant moi. Fin moi je me suis déjà embrouillée avec eux parce qu'ils ont déjà craché devant moi express avant que je passe. Et euh c'est vrai que c'est pas top. En fait c'est tous les **endroits où il y a des jeunes**, c'est un peu mal vu, mal fréquenté, c'est sale. Ils sont toujours besoin de montrer quelque chose. Toujours ils ont besoin de s'affirmer, de se montrer, de se vanter. Ils peuvent pas rester dans leurs coins tranquillement. Ils sont obligés de faire chier les gens.* »

La femme n°6 nous illustre la situation entre les anciens et les nouveaux arrivants, où ce sont souvent des jeunes qui sont sous-entendus et impliqués dans ce genre d'agissements : « *ça fait pas longtemps, il y a même pas un mois là, ils ont cramé... ils ont brûlé un camion de quelqu'un qui habitait... oui. D'un voisin qui habite dans le studio en face. Après ils ont fait quoi ? Après ouais... pas comme avant. Avant ouais, c'était tous les jours où on descendait dans les garages, il y avait 5, 6 garages cassés, voitures et vitres cassées. Toutes les poubelles brûlées, il y avait pas une qui tenait quoi. Tous les soirs, on avait peur, on devait sortir dehors pour vérifier et tout. Puis, en ce moment ça c'est calmé. Ça va mieux* ». Par conséquent, elle se sent quand même en sécurité dans son quartier maintenant que cela a cessé : « *En fait, comme je vous ai dit, je suis venue la première fois à Duchère, je suis même pas sortie pour acheter du pain. En fait, maintenant j'ai pas peur. Non, j'ai pas peur* ». Elle insiste sur le fait qu'il faut bien montrer qu'on n'a pas peur pour éviter les conflits et agressions verbales. Son fils lui a également confié qu'il fallait adopter ce comportement au collège pour ne pas être embêté et s'intégrer.

Le n° 3 s'exaspère : « *C'est la jeunesse, surtout la jeunesse que je trouve ils font des bêtises. Ils font rien, ils détruisent les choses...* ». Il nous raconte : « *pendant l'été j'ai trouvé des jeunes garçons, 5 – 6 garçons ensemble, parfois à courir, à faire du bruit, à parler trop haut, à tirer des choses je sais pas quoi. J'ai pas trop regardé parce que j'avais peur qu'ils s'aperçoivent, ils faisaient quelque chose je sais pas. Et c'est ça qui m'a fait peur quand je suis partie en vacances. C'a été l'été ça. Au moins trois fois. Je sais pas s'ils tiraient des pierres, des cailloux [...] ils avaient des capuches sur la tête, ils passaient trop vite en courant. C'est ça qui m'a fait peur.* ».

Le n°8, un père de famille, nous explique : « *il y a aussi une fois, il y a six mois, il y a trois jeunes qui sont... qui sont la nuit, qui se sont assis devant notre immeuble qui se sont mis à insulter les gens comme ça pendant 15 min [...] [:] « Vous êtes tous ... des connards de riches, nous ça fait longtemps qu'on est là, on a jamais eu les moyens d'acheter ». Enfin... voilà.* ». Avec ce genre de comportements, il s'inquiète parfois pour sa femme et son enfant. S'ils doivent rentrer de chez la nourrice la nuit par exemple, il n'est pas rassuré.

La mère et sa fille de l'entretien n°9 nous apprennent que le devant de l'ancien centre commercial du Plateau est l'endroit où des groupes de jeunes avaient l'habitude d'investir pour squatter et boire à côté des « *soûlards* ». Cela participait fortement au sentiment d'insécurité, surtout pour la jeune fille qui, à son âge (elle est lycéenne), doit se méfier et veiller à ne pas fréquenter certains endroits, comme un snack à la Sauvegarde, et en particulier à certaines heures tardives. Mais selon sa mère, tant qu'une fille ne se fait pas remarquer (en portant des vêtements un peu provocants), elle peut passer partout dans le quartier. Sa fille nuance ses propos de par son expérience personnelle : « *Y a des coins où il ne faut pas passer, on sait* ».

Voici ce que dit le n°22 en parlant de la Sauvegarde : « *toute la journée des jeunes qui traînent en bas des immeubles, des voilà. Mais quand je dis des jeunes, c'est pas trois. Voilà, au pied des immeubles ils sont tous là toute la journée à traîner. Voilà, puis les immeubles sont vraiment...ouais ça fait zone.* ». Il dit qu'il est passé à côté un soir et il trouve qu'« *il y a aucun problème en fait* ».

La femme n°11 retrace ses débuts dans le quartier : « *Quand on est arrivés dans l'immeuble les jeunes du quartier nous appelaient les « bobos de la Duchère ». Après, ils ont compris. Dans cet immeuble il y a quand même des gens, pas beaucoup, qui habitait là avant et qui ont acheté dans cette résidence là. Je ne connais pas le pourcentage. Les jeunes se sont rendu compte qu'il y avait des gens qu'ils connaissaient. Et puis « bobos »... Certes on est riche car on a les moyens d'acheter mais on ne fait pas parti des gens... Si on était très riche, on n'achèterait peut-être pas dans ce quartier là. Après moi la violence ici je l'ai rencontrée un peu, c'est vrai. Il y a un collège à côté où c'est chaud. Hier, il y en avait qui se battaient.* ».

Elle pense néanmoins que les nouveaux habitants sont déjà beaucoup plus intégrés maintenant, qu'il fallait du temps : « *De toute façon, on le savait bien que ça serait comme ça au début. Ils ont aussi un peu taggués notre immeuble au début, mais on savait bien que ça serait comme ça. Il ne faut pas rêver. Il faut aussi se mettre à la place des gens qui habitaient ici et qui voient arriver d'autres gens en se disant « il y en a pleins des nôtres qui sont expulsés et relogés et il y en a qui arrivent et qui se la pète car ils ont du pognon ». Je ne connais pas les conditions de relogement donc je ne peux pas en parler, mais c'est un peu ça quand même qu'ils pensent, et ça peut se comprendre. Je pense que pour eux c'est un sentiment un peu mélangé : il y a à la fois ce sentiment là « qu'est-ce qu'ils viennent nous emmerder ici ces bobos, qu'ils nous laissent dans notre quartier » et à la fois ils sont contents que ça bouge, qu'il y est une ouverture. Il y a du bienfait aussi à ça.* »

Elle nous raconte aussi une anecdote : « *Une fois j'ai été surprise par des mecs en bas qui devaient être défoncés et qui disaient « on vous niquera tous ». C'était super violent dans le vocabulaire mais ce n'était pas une discussion avec eux.* ». Ils ne l'ont pas agressée directement.

La jeune femme n°13 sait comment se comporter face aux jeunes : « *Même bon c'est vrai quand on a aménagé y a eu pas mal de soucis, j'avoue, mais bon j'ai jamais craint parce que moi on m'a rien fait ! C'est ce que je disais aux gens, au lieu de regarder les jeunes de travers dans la rue dites leur bonjour, déjà ! Après c'est du social ! Il y a des gens qui sont venus aménager à la Duchère et qui sont racistes, clairement ! Donc on peut pas emménager dans un quartier où il y a énormément de mixité sociale quand on a ce point de vue là.* ».

Elle nous décrit tout de même une histoire qu'elle a vécue : « *bah une fois je dinais chez ma voisine à côté, des jeunes en voiture qui tournaient, qui faisaient du rodéo, à toute allure en klaxonnant, en insultant tout le monde, en disant on va vous faire la fête... des menaces en fait ! Ya eu ça... [...] Bah, on est venus chez eux ! Faut quand même savoir qu'avant y avait une barre ici, avec des centaines de logements, et c'est des gens qui sont nés ici, qui ont toujours vécu ici, et d'un coup on les expulse de chez eux pour reconstruire des petites résidences avec des gens qui sont propriétaires. Donc eux ils ont tout de suite vu des gens avec de l'argent. Les bobos de Lyon, qui veulent [...] habiter à la Duchère. C'est comme ça qu'on a été perçus.*

Après c'est vrai que les jeunes se sont aperçus qu'il y avait d'anciens duchérois qui avaient acheté à la Duchère, et ça ça les a calmés. »

A partir du moment où la barre a été détruite quelques temps après l'arrivée des nouveaux habitants, les comportements non respectueux voire violents des jeunes se sont apaisés. Les plus grandes marques de rébellion ont eu lieu en 2007. C'est comme s'ils agissaient de la sorte parce qu'ils croyaient qu'ils pouvaient encore changer le cours des événements, contrecarrer les projets du programme de rénovation urbaine pour leur quartier, en particulier la démolition des barres de logements qu'ils ont toujours connues.



Photo 12 : Vue aérienne de la Duchère après démolition en 2005 (©Jacques Léone)

Voici une remise en contexte de la situation à ce moment là :

N°15 : *« au début, y a eu des jeunes devant là ils ont cassé des voitures pendant quelques jours, cassé des portes, ça a duré trois jours, pas plus, après c'était fini, c'était quand y a eu la démolition, après ça s'est calmé... »*

N°17 : Il y a eu *« des vols et des casses »*. Quand elle sortait de ses cours de français au centre social, d'où elle entendait les jeunes qui criaient, elle a vu tout ça et son mari lui a dit *« qu'il ne fallait plus sortir à pied, qu'il fallait prendre le vélo si besoin »*. Elle expose la situation actuelle : *« Maintenant c'est plus calme depuis qu'ils ont cassé le bâtiment ici. Moi je n'ai jamais fait de mal à personne, je n'ai pas peur. »*, *« Il y en a encore mais c'est plus calme. »*

N°18 : *« il y a quand même des problèmes de temps à autre la nuit parfois comme « des motos qui passent, qui repassent », « des bruits, des choses qui se règlent quand même assez vite », « On a eu les, les problèmes [...] dus à la démolition de la tour...euh là on a eu effectivement des gros problèmes dans le quartier », « on a vu le GPV qui a été caillassé », « le même soir une bande de jeunes qui tournaient qui ont lancé des pierres sur les volets »*, ils sont rentrés par la porte commune des garages et se sont amusés avec les extincteurs.

N°20 : « Bon, voilà, c'est pareil, une ou deux fois, il y a eu des mecs en moto qui ont fait du barouf toute la journée etc. Je pense que c'est pour provoquer un peu au niveau des nouveaux arrivants. Bon ben voilà, il s'est éclaté, il s'est amusé, il a fini par se lasser, voilà. Que dire ? Bon. S'il y a un petit coup... Non, là où il y a un petit coup, c'est trois-quatre jours après qu'ils aient abattu la barre d'immeubles, il y a les anciens de l'immeuble, je pense que ce sont les anciens de leaders qui se sont amusés à faire péter les abris de bus etc. et qui ont essayé de casser les vitres du GPV, de la bibliothèque, des choses comme ça. Mais, ça a été une chose sans lendemain. »

N°26 : « J'ai parlé avec un voisin qui me disait que il y a eu des problèmes justement sur la résidence pas celle là mais celles qui sont sur le plateau, des conflits en fait avec les nouveaux arrivants. Donc les nouveaux habitants du quartier et ceux qui sont nés dans le quartier. Qu'il y avait des tensions en fait. Nous on n'a pas rencontré ces tensions parce qu'on est assez en retrait mais c'est vrai que là haut apparemment il y a eu pas mal des problèmes. Mais ici non, on n'a rien eu de... rien eu de spécial. De particulier, des vols simplement des vols sur... devant la porte où vous êtes rentré des voitures sont garées. Des vols sur les voitures, des radios, je ne sais plus quoi, mais c'est tout quoi »

N°30 : « ces jeunes- là quand vous avez des gens comme ça dans votre immeuble, vous êtes sûr ... parce que si vous pouvez être là à intervenir, vous avez la bagarre. Par contre quand eux se mettent au milieu de tout le monde ça marche. », « Ah oui, il y a des problèmes, je vous dis. On a rattrapé plusieurs fois des jeunes, qui sont rentrés. Il... il, il y en a un à côté qui défend tout le monde, il fait du secours, il travaille la nuit, il descend souvent dans les garages et tout, il a appelé les flics deux, trois fois, parce que des jeunes... », « les jeunes là c'est sans arrêt... appeler la Police parce qu'ils rentrent dans les appartements. Quand ils descendaient c'était surtout le soir, pour ne pas en prendre plein la figure et ben on rebroussait chemin. »

N°31 : « On a essayé la force, on a essayé le... la discussion... le partage, on a essayé beaucoup de chose. Mais bon ça c'est quand calmé, ils nous jettent plus de cailloux alors qu'au début c'était récurrent [...] C'est déjà ça. Bon ouais voilà je pense aussi que c'est parce que mon conjoint est algérien, je pense que ça aide. J'avoue. Que si... si s'était appelé Martin on aurait eu beaucoup plus de mal, moi quand je sors j'ai pas la même... J'ai pas le même impact sur eux [...] Il va direct leur parler en arable, du coup ouaouh c'est le tonton du bled c'est bon on dit rien ».

Elle nous raconte aussi une anecdote révélatrice des difficultés auxquelles peut se heurter le programme de rénovation urbaine pour que les choses changent : « il y avait des nénettes avec des gilets oranges qui étaient là pour faire... euh la [...] médiation sociale [...]. C'était les nénettes qu'on retrouvait au Plateau et qui dealaient du chiite avec toujours leur gilet orange [...] ben d'accord mais tu vas pas leur apprendre grand-chose aux gamins si tu leur montres pas l'exemple [...] Par contre on sait très bien qu'au Plateau c'est le centre un peu circulaire, pourtant ils sont en face du commissariat, voilà c'est le centre circulaire, ils sont dans leur petit coin mais on sait très bien ce qu'ils y font, on sait très bien les gens ils y vont pour prendre ce qu'ils ont à prendre. Mais après voilà, ils sont dans leur coin ils font leur truc, moi je vous dis je m'en fous un peu, tant qu'ils viennent pas m'embrouiller. Mais quand on voyait ces nénettes là, moi la première fois que je les ais vues je me suis dit génial, ils sont aux abords du collège, ça veut dire que le premier qui va faire un pas de travers ils vont être là pour coordonner un peu tout ça [...] Donc au final ils servaient à rien, voilà. Ils étaient assis sur leur banc et les gamins faisaient leurs conneries et ils étaient là assis sur leur banc. »

Il est vrai que les problèmes rencontrés par les habitants dans le quartier, les violences ou casses constatées, les points négatifs, le sentiment d'insécurité qu'il peut parfois y avoir à certains endroits sont

liés aux jeunes qui faisaient déjà partie du quartier avant la rénovation urbaine. Ce sont les mêmes comportements observés qu'auparavant mais de façon beaucoup moins développée et minime par rapport au début des années 2000. Les jeunes habitants dans les barres éprouvent le besoin de s'exprimer, de faire part de leur mécontentement mais avec des manières peu courtoises. Dans les années 70-80, les jeunes s'ennuyaient comme aucun loisir n'était prévu sur le quartier qui restait en marge de la ville pour ce qui est des activités³⁷. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, tout le monde se rend bien compte de tout ce qui est proposé à proximité des logements du quartier. Cependant, un commentaire du n°5 nous laisse entendre que les jeunes sont toujours à la recherche d'une occupation le week-end et qu'ils en ont trouvé une favorite : « *Moi ce que je remarque, ce qui est plus flagrant c'est le dimanche ! Y a pas de rondes, la police on la voit très très rarement ! Dès qu'il fait beau, on a les motos de cross qui passent sur le boulevard à fond. Tout le monde appelle, mes voisins ils appellent la police il se passe rien ! En semaine ça va, en semaine c'est vivant tout le monde travaille tout le monde fait sons train-train quotidien, les enfants ils vont à l'école tout ça... Normal ! Mais le dimanche... les jeunes ils doivent s'ennuyer à mon avis, toute la journée on a des va-et-vient de motos de cross toute la journée !* » Il dit que ça nuit au cadre de vie et complète : « *au départ c'était vraiment, le souci particulier c'était vraiment l'insécurité, parce que vu qu'on était les nouveaux habitants du quartier bah les gens ils étaient curieux, donc y a eu plusieurs voitures brûlées, à un moment ils m'ont forcé le camion [...] fallait s'habituer, à mon avis pour eux au début on était un autre quartier ! On était des rivaux, on leur prenait la place, ils voyaient peut-être d'un mauvais œil le fait qu'il y ait tout ce changement là* » et il précise que tout le monde finit par se côtoyer dans les espaces publics. Il voit les anciens habitants passer dans le nouveau quartier : « *Ils squattent pas ici ça c'est sûr, mais ça les empêche pas de passer normal quoi, comme chacun !* ».

La femme du couple n°31 nous dit au contraire que les seuls moments de répit qu'ils ont sont le mercredi après-midi et le week-end quand les jeunes n'ont pas d'école. Leur logement étant à proximité du collège, ils se sentent envahis avec toute cette activité et ce bruit qu'ils font autour d'eux. Les semaines sont plutôt très animées : « *on s'était dit peut-être qu'avec le parc ils iront squatter là-bas et pas chez nous. Mais bon ça a pas marché [...] quand ils sortent du collège ben là, ils sont sur-énervés, sur-stressés [...] ils sortent en courant et c'est au premier qui fera des conneries [...] je suis pas contre le fait qu'il y a du monde, vraiment pas. C'est vraiment cette ambiance, on est là pour insulter, taper, crier, jeter des cailloux... euh, on est là pour tout casser. Enfin en plus, c'est... euh en plus ils savent même pas pourquoi ils le font euh... Ils le font parce qu'ils ont entendu des plus grands que... ils ont presque 14 ans, y a 3 ans de ça il faisait pipi au lit ces gamins la quoi. C'est infernal. C'est eux les plus... c'est eux les plus violents quoi.* » Elle dit que le soir de la démolition de la dernière barre, des jeunes des anciennes barres dirigeaient des insultes contre eux qui soit disant leur piquaient leur logement, investissaient leur quartier : « *du coup c'était ben une démolition pour reconstruire d'autres immeubles qui feraient encore mixité sociale oui mais à quel prix quoi [...] Alors je pense qu'ils se sont sentis mis à la porte parce qu'ils étaient pas assez bien pour le nouveau quartier. En gros c'était ça.... Je pense qu'ils l'ont ressenti comme ça. [...] Mais bon, c'est pas nous.... Nous ça rend la cohabitation euh [...] compliquée.* ».

La femme n°32 qui habite également à côté du collège nous fait part que des jeunes rentraient dans la résidence et ont cassé le digicode. La période des vacances est calme par rapport au reste du temps : « *il y a pas de squat dans les allées. Ils squattent tout le temps dans notre allée. Moi le matin, le lundi quand je ne travaille pas je les vois. Ils entrent, ils fument, ils se cachent.* » Pour ce qui est des rapports avec eux : « *Moi*

³⁷ Emission d'Alain de Sedouy et André Harris, Reportage de Jean-Paul Thomas, *Habitations à loisirs modérés*, ina.fr

je sais que mon beau frère a chopé plusieurs fois et il les a fait sortir de force quoi. Mais on les fait sortir et ils reviennent. Ils écoutent pas. Voilà, ou c'est des insultes. Il y en a qui osent pas parler avec eux, il y en a qui laissent faire les choses parce que ils ont peur des représailles, des choses comme ça. Donc ils disent rien, ils laissent faire. ». Elle pense qu'il devrait y avoir des médiateurs en permanence sur le quartier « le matin, avant les cours, entre midi et 2, et le soir à la sortie des écoles [...] pas la police, mais les médiateurs ils les écoutent mieux quand même. », « nous on est les nouveaux arrivants et les jeunes nous aiment pas. Ils veulent pas de nous dans le quartier. Ils le disent. Et ils l'ont écrit : vous êtes pas les bienvenus ». Le plus dérangeant c'est que ça amuse les jeunes de passer dans les allées et il y a aussi « les jeunes filles qui se cachent pour fumer parce que il faut pas les voir. Elles ont une peur d'être vu donc le seul moyen pour elles c'est de rentrer dans les allées. Au moins personne les voit. Elles sont à côté du collègue [...] Il y avait un matin, trois jeunes filles qui faisaient les codes dans toutes les portes, je les ai vu. Du collègue, trois jeunes filles qui faisaient tous les codes possibles pour pouvoir entrer dans chaque allée. ».

Le témoignage du n°33 renforce les propos précédents : « *quand il y a les collégiens à côté, quand ils ont une de libre, bon c'est vrai qu'ils ont pas de locaux pour trainer on va dire, donc ils rentrent dans les allées et squattent dans les allées. Donc ils viennent pas trop là, parce que nous on est en contre bord, mais la première allée elle est constamment squattée par des jeunes quoi [...] nous on l'est pas trop. Ça m'est arrivé. J'ai du enjamber des jeunes pour pouvoir accéder chez moi, donc c'est... c'est pénible parce que un mot de travers et ça peut dégénérer quoi, donc... après ils savent où vous habitez et après ils vous cassent les pieds constamment [...] la Sauvegarde, où il y a un petit peu la merde entre guillemets ils passent par là, pour aller à l'école, forcément parce qu'ils sont juste en face. Donc ils remontent cette rue, et en remontant cette rue, ils font tomber tous les pare-brises des véhicules, et que des véhicules non 69 [...] Non, mais c'est vrai que si on les laisse glander dans les rues ils font des conneries quoi. Ils font des graffitis sur la façade. ».*

La mère et sa fille correspondant à l'entretien n°7 nous font partager leur ressenti : « *On ne peut pas dire qu'il n'y ait jamais eu de problème mais c'est vrai qu'avant à 22 heures on se disait « on ne sort pas » [...] En définitif, on était le premier immeuble neuf à se mettre ici. C'est vrai qu'il y a eu des bagnoles qui ont cramées, ils ont tagué des machins, toutes les semaines ils brûlaient une voiture... Petit à petit, depuis que le quartier pousse, il y en a de moins en moins [...] On peut sortir le soir et rentrer à minuit, on n'a jamais l'impression d'être en insécurité. ».*

Pour le n°22 dont le logement donne du côté du lycée dans une rue à sens unique en virage, il n'a pas de problème de circulation devant chez lui contrairement à ceux qui donnent sur le Plateau qui subissent les désagréments des motos bruyantes.

Cela conduit à créer des lieux évités, contournés par les autres habitants. On observe ce phénomène aux endroits suivants :

- Le bar de tour panoramique (n°13)
- L'ancien centre commercial du Plateau (n°13)



**Photo 13 : Ancien centre commercial du Plateau
(©Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère)**

- Le quartier de la Sauvegarde, « *c'est le quartier qui craint le plus* » (n°13)
Deux d'entre eux se trouvent au centre du quartier et le dernier se situe au nord-ouest du quartier.

Conclusion

Afin de compléter et d'en savoir davantage sur cette thématique et répondre plus en détail à cette problématique à l'échelle du site de la Duchère et même plus largement, il faudrait faire appel à d'autres méthodes comme celle de l'observation sur site. Cela permettrait d'avoir un constat des faits objectifs et pas uniquement à travers le regard et le ressenti des nouveaux arrivants. Il serait également convenu de recueillir les propos des anciens habitants pour avoir une vision plus juste du quartier. Une observation *in situ* serait la bienvenue et particulièrement à une période où les travaux sont terminés et que l'opinion et les habitudes des habitants ne soient pas biaisés par les travaux et l'état de chantier. Il faudrait de toute façon arriver à dépasser l'impossibilité de se rendre sur place et ne pas exploiter un seul matériau dans cette optique du fonctionnement de la diversité sociale dans les espaces publics.

Avec la réexploitation de ce matériau des entretiens comme support de recherche, on a pu voir que si des moments de rencontre étaient prévus, c'était plutôt à l'initiative des habitants eux-mêmes puisqu'ils en ressentaient le besoin. Ce genre de conclusion peut alerter les pouvoirs publics qui pourraient envisager de prendre en compte les besoins des habitants non seulement dans leurs pratiques mais aussi dans l'animation des quartiers bénéficiant du PNRU. En effet, ce genre de restructuration profonde de l'espace agit sur la population puisque le quartier subit un brassage social. Ceux qui étaient déjà présents doivent apprendre à vivre avec ceux qui arrivent et inversement. Afin d'observer un meilleur fonctionnement de la politique qui souhaite voir se développer une diversité sociale, elle doit accompagner cette diversification au-delà des logements, jusque sur la place publique. La notion de circulation que connote l'espace publique doit dépasser le physique pour atteindre la circulation des mots, des échanges entre toutes les populations qui vivent en coprésence si l'on veut faire correspondre l'idée d'un « vivre ensemble », d'une cohésion sociale à la notion de mixité sociale que laisse apparaître l'ANRU aujourd'hui, qui s'arrête à l'habitat.

Le prolongement de cette question de recherche pourrait guider plus précisément les politiques de rénovation urbaine dans leur élaboration des espaces publics des quartiers concernés en connaissant plus les besoins des habitants à travers leurs pratiques. Il ne faudra toutefois pas négliger la géographie du site qui joue un rôle important au-delà des autres constats plus ciblés sur les aspects sociaux.

La loi n° 2014-173 promulguée le 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit ce qu'on pourrait appeler un « PNRU 2 », un deuxième volet du PNRU, que la loi intitule « nouveau programme de renouvellement urbain » (NPNRU). Cela confirme la poursuite du travail mené par l'ANRU depuis 2003 pour la période 2014-2024. Si le PNRU a consacré plus de 12 milliards d'euros à l'échelle nationale, le ministre de la Ville, François Lamy, prévoit un budget de 5 milliards d'euros pour le NPNRU. Un des changements principaux est que les conventions vont être établies au niveau intercommunal. La loi souhaite également une co-construction des projets de renouvellement urbain où la concertation et la participation citoyenne sont des éléments primordiaux dans le processus décisionnel. De plus, le CES de l'ANRU et l'ONZUS vont fusionner pour former un nouveau corps d'évaluation de la politique de la ville, l'observatoire national de la politique de la ville. La loi vise à définir un zonage de quartiers prioritaires de la politique de la ville en supprimant les découpages actuels pour les regrouper sous cette appellation de

« quartiers prioritaires de la politique de la ville » selon des conditions définies dans cette loi³⁸. Cette géographie prioritaire unique doit permettre de concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté.

Pour certains aspects relatifs au sujet de cette recherche, la loi prévoit « un conseil citoyen [...] dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives ». Aussi, la loi décrit l'écriture d'« un rapport sur la possibilité de création d'une fondation destinée à mobiliser, au bénéfice des quartiers prioritaires, des financements permettant l'accompagnement d'actions et de projets présentés par leurs habitants en faveur de la cohésion sociale et dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. »

Dès l'article 1, cette nouvelle loi fixe la volonté d'une prise en compte des personnes en abordant l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers. Le détail montre qu'une attention toute particulière est portée au quartier, en ne perdant pas de vue le rapport avec les habitants. Il restera à faire le bilan dans quelques années pour savoir si, après cette considération tenue, les faits sont présents sur le terrain.

³⁸ Plus d'informations dans le texte de loi n° 2014-173 du 21 février 2014 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804&categorieLien=id>

Supports bibliographiques

Ouvrages

BEAUCHAMPS Claire, MOREL Alain, *Recherche direction de l'architecture et du patrimoine, Entre privé et public, cohabitation et usages des espaces communs dans les ensembles résidentiels, 2001-2002*

BILLIARD Isabelle, *Groupe de travail espaces publics*, in LOUISY A. (dir.), *Espaces publics*, Paris, La Documentation française, 1988

CHOMBART DE LAUWE P.-H., *Témoignage chrétien*, 22 avril 1960

HABERMAS Jürgen, Thèse - *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la sphère bourgeoise*, 1962

KAËS René, *Vivre dans les grands ensembles*, Préface de P.-H. CHOMBART DE LAUWE, Les Editions Ouvrières, Paris, 1963

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, « Espace public », in *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, éd. PUF, Paris, 1988, pp.320-322

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2009, 125 p.

SCHWARTZ Annie, *La Duchère, 40 ans*, réédition et mise à jour de *La Duchère, 30 ans, les mémoires d'un grand ensemble*, A.U.D.A.C.C.E., Lyon, 2003, 335 p.

Sites internet et articles en ligne

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, <http://www.anru.fr/>

CHABRUN Laurent, *La cité de la Duchère en pleine rénovation*, publié le 24 juillet 2011, http://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-cite-de-la-duchere-en-pleine-renovation_1013510.html

Le site économique du Grand Lyon, *Zone Franche Urbaine de Lyon La Duchère*, <http://www.economie.grandlyon.com/zone-franche-urbaine-zfu-la-duchere-lyon.285.0.html>

La Documentation Française, Dossier *La politique de la ville à l'épreuve des violences urbaines de 2005*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000077-la-politique-de-la-ville-a-l-epreuve-des-violences-urbaines-de-2005>

Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, <http://www.ville.gouv.fr/>

GERBEAU Delphine, *Projet de loi de ville : Le PNRU 2 confirmé, son financement pose question*, article publié le 16 janvier 2014, <http://www.lagazettedescommunes.com/216270/projet-de-loi-ville-le-pnru-2-confirme-son-financement-pose-question/>

Grand Projet de Ville Lyon La Duchère, <http://gpvlyonduchere.org/>

Vie Publique, *Rénovation et renouvellement urbains*, mis à jour le 10 juillet 2006, <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-ville/renovation-urbaine/>

Documents PDF

Act Consultants, CERFISE, Cf. Géo, IUP, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine, Le projet de la Duchère à Lyon*, octobre 2009

ANRU, Convention avec la quartier de Lyon La Duchère, 13 mai 2005

BERNIER Nicolas, Mémoire de fin d'études 2^{ème} année de master « Urbanisme et territoires », mention « Urbanisme » à l'IUP, Directeur de mémoire : Patrizia Ingallina, *Les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espaces publics et privés dans les opérations de rénovation urbaine ?*, 2007

BRINTON Ruben, de FROMENT Marie-Alix, LEGEMBLE Vincent, MOUGENEL Camille et TSIMBA Saara, étudiants de MASTER 2 à l'IATEUR, sous la direction de Lorette GENTIL, professeur à l'IATEUR, Thomas ZANETTI, Enseignant chercheur et Chloé CHAMPENOIS, chargée de mission à l'ARCA. *Etude des quartiers Croix-Rouge, La Houillère et Manchester : « L'intégration de l'espace public dans les quartiers »*, document réalisé de mars à juin 2012

KIRSZBAUM Thomas, CES de l'ANRU, *Articuler l'urbain et le social, Enquête sur onze sites « historiques » en rénovation urbaine*, janvier 2010

CES de l'ANRU, *Bilan d'étape du PNRU*, février 2005

CES de l'ANRU, Rapport 2013 : « *Changeons de regard sur les quartiers. Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine* », La Documentation Française, Paris, 2013, <http://www.anru.fr/index.php/ces/Rapports-annuels/Rapport-2013-du-CES-de-l-ANRU-Changeons-de-regard-sur-les-quartiers.-Vers-de-nouvelles-exigences-pour-la-renovation-urbaine>

EPSTEIN Renaud, *ANRU : Mission accomplie ?*, in Jacques Donzelot (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, 2012

GENESTIER Philippe, *Rénovation urbaine : arrêtez le massacre !*, lemonde.fr, le 16 juillet 2012

INSEE, Fiche « *Estimations de population par quartier* », ZUS de la Duchère, Sources : RP 2006, Pôle Emploi 2006, CNAM 2006, données révisées en mars 2011, http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/em/em_Z_8212080.pdf

LIENEMANN Marie-Noëlle (rapporteuse de la section de l'aménagement durable des territoires), Rapport du Conseil économique, social et environnemental, *Bilan et perspectives du programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)*, Paris, le 6 juillet 2011, http://www.hlm.coop/IMG/pdf/CESE_BilanPnru.pdf

LELEVRIER Christine (dir.), Recherche réalisée en collaboration avec Nathalie Brevet, Pauline Gaullier, Christophe Noyé, avec la participation de Stéphanie Chauchet, Félix Dupin-Meynard, Nathalie Izquierdo, Mariana Tournon, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine*, août 2011

LELEVRIER Christine, « *La mixité sociale et les politiques urbaines* », Dossier : pourquoi les villes sont-elles en crise ?, Revue Passages, n°109-110, Mai-Juin 2001, pp. 29-32, http://urbanisme.u-pec.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1259766016664

MALGORN Bernadette (dir.), Rapport de la mission d'évaluation confiée au Conseil d'orientation de l'ONZUS, *Dix ans de Programme national de rénovation urbaine : Bilan et perspectives*, remis au ministre délégué à la Ville M. François Lamy le 4 mars 2013, Les Editions du CIV, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000154/0000.pdf>

Mission Lyon La Duchère, *Programme de reconstruction de la 1^{ère} tranche du Projet (2003-2012)*, février 2003

Mission Lyon La Duchère, *Bilan du programme de reconstruction de la 2^{nde} tranche du Projet (2003-2017)*, février 2013

Mission Lyon La Duchère, *Les équipements publics réalisés dans le Projet (2003-2016)*, octobre 2010

Mission Lyon La Duchère et l'aménageur de la ZAC, la SERL, *Panorama des temps forts du projet urbain de la Duchère*, Mai 2010, <http://www.gpvlyonduchere.org/IMG/pdf/Album200x200Bd-2.pdf>

PUCA, le 4 pages, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine*, n°1, mai 2012

Synthèse de la contribution du Conseil de développement du Grand Lyon, avril 2010, http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/vie_democratique/conseil_developpement/Cohesion_sociale_solidarite/2011/20110322_cdd_ccss_synthesecontribmixitesociale.pdf

Ville en vue, le journal du GPV, archives

Vidéos

Fédération de recherches Sciences de la Ville Université Paris 7- Denis Diderot, *Henri Coing, Retour dans l'îlot 4*, extraits de *Henri Coing, « Rénovation urbaine et changement social »*, un film de Catherine Tissier, Editions Ouvrières, 1966

Emission d'Alain de Sedouy et André Harris, Reportage de Jean-Paul Thomas, *Habitations à loisirs modérés*, ina.fr

Textes de lois

Loi n°2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EBDEF082AA628B04F3171B0842988C2E.tpdjo15v_3?cidTexte=JORFTEXT000000428979&categorieLien=id

Loi n°96-987 du 14 décembre 1996 modifiée relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville,
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EBDEF082AA628B04F3171B0842988C2E.tpdjo15v_3?cidTexte=JORFTEXT000000196404&categorieLien=id

Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804&categorieLien=id>

Table des illustrations

Cartes

| | |
|--|----|
| Carte 1 : Emplacement de l'ancien centre commercial et sa galerie marchande | 43 |
| Carte 2 : Emplacement du magasin Carrefour à Ecully par rapport à la Duchère | 44 |

Figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : L'évolution du traitement des zones sous contrats de ville | 17 |
| Figure 2 : Vue du dénivelé à l'est depuis l'îlot 9 | 25 |

Graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Un panel homogène entre hommes et femmes..... | 30 |
| Graphique 2 : Une population d'enquêtés plutôt jeune | 31 |
| Graphique 3 : Une majorité de couples avec enfants | 31 |
| Graphique 4 : La moitié des interrogés nés en France métropolitaine | 31 |

Photos

| | |
|--|----|
| Photo 1 : Point de vue sur Lyon depuis le quartier de la Duchère | 24 |
| Photo 2 : Le quartier de la Duchère en 1961 | 26 |
| Photo 3 : Cinéma d'arts et d'essais | 33 |
| Photo 4 : Bibliothèque Annie Schwartz | 33 |
| Photo 5 : Halle d'athlétisme en construction | 34 |
| Photo 6 : Square Averroès en 2013 | 37 |
| Photo 8 : Place Abbé Pierre en 2012 | 38 |
| Photo 9 : Parc du Vallon en 2013..... | 38 |
| Photo 7 : Place Abbé Pierre en construction en 2011 | 38 |
| Photo 10 : Simply Market | 41 |
| Photo 11 : Marché du Plateau, place Abbé Pierre..... | 42 |
| Photo 12 : Vue aérienne de la Duchère après démolition en 2005 (©Jacques Léone)..... | 55 |
| Photo 13 : Ancien centre commercial du Plateau | 59 |

Table des matières

| | |
|---|----|
| Avertissement..... | 5 |
| Formation par la recherche et projet de fin d'études en génie de l'aménagement..... | 7 |
| Remerciements..... | 9 |
| Sommaire..... | 11 |
| Introduction..... | 13 |
| Partie 1 : Cadre de la recherche..... | 14 |
| 1.1 Contexte..... | 14 |
| 2.1.1 Mise en perspective historique : la fin des grands ensembles..... | 14 |
| 2.1.2 Politique de la ville..... | 14 |
| 2.1.3 L'émergence des quartiers ANRU..... | 17 |
| 1.2 Etat de l'art et problématisation de l'objet de recherche..... | 18 |
| 1.3 Définition des notions clés..... | 19 |
| 1.3.1 L'espace public et les espaces publics..... | 20 |
| 1.3.2 La question des espaces publics dans les grands ensembles..... | 21 |
| 1.3.3 La place accordée à l'espace public et à la mixité sociale dans les conventions ANRU...21 | |
| 1.3.4 L'espace public et la mixité sociale dans les projets faisant partie du PNRU : les constats 23 | |
| 1.4 Présentation du terrain d'étude..... | 24 |
| 1.4.1 Le quartier de La Duchère..... | 24 |
| Partie 2 : Méthode et analyse de recherche..... | 28 |
| 2.1 Méthode..... | 28 |
| 2.2 Analyse des entretiens..... | 30 |
| 2.2.1 Présentation du panel interrogé..... | 30 |
| 2.2.2 Procédé de catégorisation..... | 32 |
| 2.2.3 Les différents types d'espaces publics..... | 32 |
| 2.2.3.1 Les équipements..... | 32 |
| 2.2.3.2 Les structures scolaires et d'accueil de la petite enfance..... | 34 |
| 2.2.3.3 Les espaces verts, places publics et cheminements..... | 37 |
| 2.2.3.4 Les lieux de restauration et bars..... | 39 |

| | | |
|---------|---|----|
| 2.2.3.5 | L'espace public pour l'organisation d'événements festifs | 39 |
| 2.2.3.6 | Les courses..... | 41 |
| 2.2.4 | Les comportements..... | 45 |
| 2.2.4.1 | Les relations entre les habitants..... | 45 |
| 2.2.4.2 | Les conflits d'usages | 50 |
| 2.2.4.3 | L'ambiance du quartier à diverses facettes | 51 |
| 2.2.4.4 | Les jeunes ancrés au quartier très présents dans l'espace public..... | 52 |
| | Conclusion..... | 60 |
| | Supports bibliographiques..... | 62 |
| | Table des illustrations | 66 |
| | Table des matières..... | 67 |
| | Annexes..... | 69 |

Annexe 1 : Caractéristiques des personnes interrogées

Annexe 2 : Emplacements des logements des enquêtés par rapport au reste du quartier

Annexe 3 : Les caractéristiques des enquêtés fréquentant les différents espaces commerciaux

Annexe 4 : Les caractéristiques des enquêtés fréquentant les équipements du quartier

Annexe 5 : Détail des profils par rapport aux structures scolaires

Annexe 6 : Détail des profils par rapport aux structures commerciales

Annexe 7 : Détail des profils par rapport aux équipements

Annexe 1

| Numéro | Programme | Statut | Genre | Age (en 2011, année de l'entretien) | Type de ménage | Origine par rapport au quartier | Revenu mensuel du ménage (net, en €) | PCS |
|--------|-----------------------------|--------------|-------|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| 1 | Alliade Habitat - Ilot 1 | Propriétaire | Femme | 45 | Isolé | Allochtone | 1300 | CPIS |
| 2 | Alliade Habitat - Ilot 1 | Propriétaire | Femme | 25 | En couple avec enfants | Allochtone | 3500 | Ouvrier |
| 3 | Alliade Habitat - Ilot 1 | Propriétaire | Femme | 32 | En couple avec enfants | Allochtone | 3200 | Ouvrier |
| 4 | Alliade Habitat - Ilot 1 | Propriétaire | Homme | 27 | Isolé | Allochtone | 1800 | CPIS |
| 5 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Homme | 31 | En couple avec enfants | Allochtone | 3400 | Employé |
| 6 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 40 | En couple avec enfants | Autochtone | 2540 | Ouvrier |
| 7 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 52 | Famille monoparentale | Allochtone | 3300 | CPIS |
| 8 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Homme | 37 | En couple | Allochtone | 4483 | CPIS |
| 9 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 50 | En couple avec enfants | Autochtone | 2200 | Employé |
| 10 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 31 | En couple avec enfants | Allochtone | 4000 | CPIS |
| 11 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 50 | Isolé | Allochtone | 1800 | CPIS |
| 12 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Homme | 39 | En couple avec enfants | Allochtone | 2970 | CPIS |
| 13 | Bouwfonds Marignan - Ilot 2 | Propriétaire | Femme | 26 | Isolé | Allochtone | 1500 | CPIS |
| 14 | Cogedim Ric - Ilot 5 | Propriétaire | Femme | 33 | En couple avec enfants | Autochtone | 3000 | Ouvrier |
| 15 | Cogedim Ric - Ilot 5 | Locataire | Homme | 47 | En couple | Allochtone | 1500 | Employé |
| 16 | Cogedim Ric - Ilot 5 | Propriétaire | Homme | 40 | En couple avec enfants | Autochtone | 5200 | CPIS |
| 17 | Cogedim Ric - Ilot 5 | Propriétaire | Homme | 65 | En couple | Allochtone | 750 | Retraité |
| 18 | Cogedim Ric - Ilot 5 | Propriétaire | Homme | 56 | Isolé | Allochtone | 1800 | Employé |
| 19 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Propriétaire | Femme | 71 | Isolé | Autochtone | 1450 | Retraité |
| 20 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Propriétaire | Homme | 40 | En couple avec enfants | Allochtone | 3300 | Employé de la fonction publique |
| 21 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Propriétaire | Femme | 33 | En couple avec enfants | Allochtone | 3500 | Ouvrier |
| 22 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Propriétaire | Homme | 38 | Isolé | Allochtone | 2200 | Profession intermédiaire |
| 23 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Locataire | Homme | 27 | En couple | Allochtone | 1580 | Profession intermédiaire |
| 24 | Nexity Georges V - Ilot 6 | Propriétaire | Homme | 38 | En couple avec enfants | Allochtone | 3500 | Profession intermédiaire |
| 25 | AFL - Ilot 9 | Locataire | Homme | 28 | En couple | Allochtone | 3500 | CPIS |
| 26 | AFL - Ilot 9 | Locataire | Homme | 25 | En couple | Allochtone | 2600 | Profession intermédiaire |
| 27 | AFL - Ilot 9 | Locataire | Homme | 37 | En couple avec enfants | Allochtone | 4000 | CPIS |

| | | | | | | | | |
|----|-------------------------|--------------|-------|----|------------------------|------------|------|---------------------------------|
| 28 | AFL - Ilot 9 | Locataire | Homme | 33 | En couple avec enfants | Allochtone | 3100 | Profession intermédiaire |
| 29 | Eiffage – Ilot 10 | Propriétaire | Femme | 33 | Isolé | Autochtone | 1450 | Employé de la fonction publique |
| 30 | Eiffage – Ilot 10 | Propriétaire | Homme | 62 | Isolé | Autochtone | 2000 | Retraité |
| 31 | AFL (Urbania) - Ilot 12 | Locataire | Femme | 26 | En couple avec enfants | Autochtone | 3000 | Ouvrier |
| 32 | AFL (Urbania) - Ilot 12 | Locataire | Femme | 32 | Isolé | Allochtone | 2800 | CPIS |
| 33 | AFL (Urbania) - Ilot 12 | Locataire | Femme | 39 | En couple | Allochtone | 2500 | Employé |

Catégories de PCS : (classement d'après l'INSEE)

- 1 - Agriculteurs exploitants
- 2 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
- 3 - Cadres, professions intellectuelles supérieures (CPIS)
- 4 - Professions intermédiaires
- 5 - Employés
- 6 - Ouvriers
- 7 - Retraités
- 8 - Autres personnes sans activité professionnelle

Source : Entretiens réalisés dans le cadre de la recherche de C. Lelévrier
Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine (2011)

Planning du projet

Mise à jour décembre 2011

Sous réserve de modifications liées aux aléas des chantiers



Mosquée
Travaux : début 2011 / fin 2012

Démolition ancien centre commercial Sauvegarde. Aménagement d'un espace vert provisoire
Travaux : début 2012

Îlots 15 A et 15 B / Consultation en cours (100 logements en accession et accession sociale)
Travaux : 2013-2015. Fin démolition 430 : 1^{er} trimestre 2012

Îlot 31 / L'Art de construire (2 200 m² de bureaux et activité, dont centre médico-psychologique)
Travaux : oct 2011 / fin 2012

Ilot 35 A / Consultation en 2012 (Hôtel restaurant)
Ilot 35 B / Consultation en 2014 (Pépinière d'entreprises 1700 m² d'activité)

Ilot 39 et pignon 410 / GrandLyon Habitat (54 logements locatifs sociaux + commerces)
Travaux : fin 2011 / 2013

Avenue Rosa Parks
Travaux : printemps 2009 / 2013

Îlot 20
33 logements locatifs intermédiaires
Travaux : 2015

Îlot 21 / OPAC du Rhône (27 logements sociaux)
Travaux : fin 2012 à 2014

Îlot 22-23
52 logements en accession sociale
Travaux : 2014-2015

Îlot 4 / Spirit
1^{re} tranche : 31 logements sociaux et 38 logements en accession
Travaux : fin 2009 / printemps 2012
2^e tranche : 31 logements en accession
Travaux : oct 2011 - printemps 2013

Arrière îlots 4 et 5 : Démolition partielle du centre commercial du Plateau
Travaux : automne 2011 - début 2012
Maintien des commerces en activité jusqu'à leur départ ou transfert dans leur nouveau local.
Aménagement provisoire. Puis démolition des derniers locaux et reconstruction d'une centaine de logements

Îlots 24 à 28 : objectif environ 100 logements après démolition de la barre 230 en 2014

Îlot 11 / Foncière logement (33 logements)
Travaux : 2008 / décembre 2010

Îlot 13 / GrandLyon Habitat 57 logements (17 en locatif social et 40 en accession sociale)
Travaux : printemps 2012 / 2015

Îlot 19 B / SACVL (42 logements)
Travaux : printemps 2009 / printemps 2011

Square Averroès
Livré en octobre 2010

Halle d'athlétisme :
Travaux : octobre 2010 / mi-2012

Îlot 14 / OPAC du Rhône (79 logements)
Livré printemps 2011

Îlot 32 / OPAC du Rhône (33 logements sociaux + pôle santé 1 600 m² d'activité)
Travaux : oct 2011 / printemps 2013

Bibliothèque municipale et Maison du Rhône
Livrées printemps et automne 2011

Îlot 17 / OPAC du Rhône (45 logements)
Livré printemps 2011

Place Abbé Pierre
Livrée fin 2011

Îlot 7-8 / Consultation en cours (50 logements en accession à la propriété)
Démarrage travaux : 2013

Îlot 33 / Brémont
1 800 m² de bureaux dont Maison de l'Emploi et de la Formation et Maison de la création d'entreprise
Travaux : mi-2012 - 2014

Parc du Vallon
Travaux : fin 2010 / automne 2013

Greenopolis / EM2C
Travaux fin 2010 / début 2013

Annexe 3

| Total sur les 33 interrogés | Profil | Auchan | Leclerc | Carrefour | Simply Market | Lidl | Autres commerces de proximité | Marché dans le quartier |
|-----------------------------|------------------------------|--------|---------|-----------|---------------|------|-------------------------------|-------------------------|
| 24 | Propriétaire | 7 | 1 | 16 | 18 | 12 | 15 | 12 |
| 9 | Locataire | 0 | 1 | 8 | 8 | 3 | 6 | 2 |
| 17 | Homme | 5 | 0 | 16 | 13 | 6 | 9 | 6 |
| 16 | Femme | 2 | 2 | 8 | 13 | 9 | 12 | 8 |
| 10 | Isolé | 1 | 2 | 6 | 5 | 5 | 8 | 5 |
| 17 | Couple avec enfants | 5 | 0 | 14 | 16 | 8 | 10 | 8 |
| 5 | Couple | 1 | 0 | 4 | 4 | 1 | 3 | 1 |
| 1 | Famille monoparentale | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 7 | 20-29 ans | 1 | 0 | 4 | 3 | 3 | 3 | 1 |
| 14 | 30-39 ans | 2 | 1 | 9 | 12 | 6 | 10 | 8 |
| 5 | 40-49 ans | 2 | 1 | 4 | 5 | 2 | 3 | 2 |
| 4 | 50-59 ans | 1 | 0 | 3 | 4 | 2 | 3 | 2 |
| 2 | 60-69 ans | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 1 | 70-79 ans | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 16 | Né en France métropolitaine | 2 | 2 | 11 | 13 | 7 | 10 | 6 |
| 9 | Immigré ou enfant d'immigrés | 3 | 0 | 7 | 6 | 4 | 6 | 5 |
| 8 | Couple mixte | 2 | 0 | 6 | 7 | 4 | 5 | 3 |

Réalisation : Lora Tremblay

Annexe 4

| Total sur les 33 interrogés | Profil | Equipements du quartier | | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------|--|-----|---------------------------------|----------------------------|---------------|
| | | Piscine d'été | Equipements sportifs (halle d'athlétisme, stade, salle de sport, gymnase) | MJC | Cinéma d'arts et d'essais | Bibliothèque municipale | Centre social |
| 24 | Propriétaire | 7 | 6 | 7 | 5 | 8 | 9 |
| 9 | Locataire | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 | 2 |
| 17 | Homme | 2 | 2 | 3 | 3 | 4 | 5 |
| 16 | Femme | 5 | 6 | 4 | 3 | 7 | 6 |
| 10 | Isolé | 2 | 4 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| 17 | Couple avec enfants | 4 | 3 | 4 | 3 | 7 | 7 |
| 5 | Couple | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 1 | Famille monoparentale | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 7 | 20-29 ans | 0 | 3 | 0 | 2 | 1 | 1 |
| 14 | 30-39 ans | 2 | 3 | 3 | 3 | 6 | 3 |
| 5 | 40-49 ans | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 |
| 4 | 50-59 ans | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| 2 | 60-69 ans | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 1 | 70-79 ans | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 16 | Né en France métropolitaine | 4 | 4 | 3 | 2 | 5 | 3 |
| 9 | Immigré ou enfant d'immigrés | 3 | 3 | 1 | 3 | 3 | 6 |
| 8 | Couple mixte | 0 | 1 | 3 | 1 | 3 | 2 |

Réalisation : Lora Tremblay

Annexe 5

| Numéro | Structures scolaires et de petite enfance | |
|--------|---|------------|
| | Crèches, écoles, collège, lycée du quartier | Ailleurs |
| 1 | Sans objet | Sans objet |
| 2 | 1 | 0 |
| 3 | 0 | 1 |
| 4 | Sans objet | Sans objet |
| 5 | 1 | 0 |
| 6 | 1 | 0 |
| 7 | 1 | 0 |
| 8 | 1 | 0 |
| 9 | 1 | 0 |
| 10 | 1 | 0 |
| 11 | Sans objet | Sans objet |
| 12 | 0 | 1 |
| 13 | Sans objet | Sans objet |
| 14 | 1 | 0 |
| 15 | 1 | 0 |
| 16 | 0 | 1 |
| 17 | Sans objet | Sans objet |
| 18 | Sans objet | Sans objet |
| 19 | Sans objet | Sans objet |
| 20 | 1 | 0 |
| 21 | 1 | 0 |
| 22 | Sans objet | Sans objet |
| 23 | Sans objet | Sans objet |
| 24 | 1 | 0 |
| 25 | Sans objet | Sans objet |

| | | |
|----|---|-------------------------------|
| 26 | Sans objet | Sans objet |
| 27 | 1 | 0 |
| 28 | 0 | 1 |
| 29 | Sans objet | Sans objet |
| 30 | Sans objet | Sans objet |
| 31 | 1 (pour la crèche au centre social) | 1 (pour l'école plus tard) |
| 32 | Sans objet | Sans objet |
| 33 | Sans objet | Sans objet |
| | 14 | 5 |
| | sur un total de 16 couples avec enfants | |

Annexe 6

| Numéro | Courses (alimentaires surtout car pour le reste c'est forcément en dehors du quartier comme l'offre n'est pas présente en 2011) | | | | | | |
|--------|---|---------------------|--------------------|------------------------|------|--------|-------------------------|
| | Grandes surfaces extérieures au quartier | | | Commerces de proximité | | | Marché dans le quartier |
| | Auchan (Dardilly) | Leclerc (Champvert) | Carrefour (Ecully) | Simply Market | Lidl | Autres | |
| 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 5 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| 6 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 8 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| 9 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 10 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| 11 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| 12 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| 14 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 15 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| 16 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| 17 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 18 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 19 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 20 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| 21 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 22 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 23 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 24 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| 25 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |

| | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|
| 26 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 27 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| 28 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| 29 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| 30 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 31 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 32 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 33 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 |

Annexe 7

| Numéro | Equipements | | | | | |
|--------|-------------|---------------|--------------------------|-------------------------|---------------|---|
| | MJC | Centre social | Cinéma d'art et d'essais | Bibliothèque municipale | Piscine d'été | Equipements sportifs (halle d'athlétisme, stade, salle de sport, gymnase) |
| 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 5 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 6 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 7 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 8 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 9 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| 11 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 12 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 13 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| 14 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| 15 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 16 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |

| | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|
| 17 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 18 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 19 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| 20 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| 21 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| 22 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| 23 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 24 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| 25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 26 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 27 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 28 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| 29 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 30 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 31 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| 32 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 33 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

CITERES

UMR 6173

*Cités, Territoires,
Environnement et
Sociétés*

*Equipe IPA-PE
Ingénierie du
Projet
d'Aménagement,
Paysage,
Environnement*



Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Directrice de recherche :
Brevet Nathalie

Tremblay Lora
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2013-2014

Les pratiques de l'espace public des quartiers ANRU par leurs habitants : le quartier de La Duchère à Lyon

Résumé :

La politique de rénovation urbaine engage par le biais de la démolition-reconstruction une restructuration en profondeur des quartiers dits sensibles et définis comme prioritaires par la politique de la ville. Des actions majeures sont portées en faveur des logements. Les équipements et les espaces publics de manière générale sont bénéficient aussi de traitements mais se trouvent plutôt au second plan. Un des objectifs formulés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est celui de mixité sociale. Il est d'ailleurs pris en compte dans le domaine de l'habitat mais n'apparaît pas à travers les mesures concernant ce qui relève de l'espace public. Les bilans réalisés pour faire état de la mise en place de la politique n'abordent également la question de la mixité sociale qu'à travers l'axe du logement.

Dans ce travail de recherche, nous nous attacherons à évoquer la diversification sociale au sein des espaces publics des quartiers ANRU grâce à l'étude des pratiques de différents profils d'habitants. Dans cette optique, nous exploiterons un matériau existant de 33 entretiens réalisés auprès de nouveaux arrivants dans le quartier de la Duchère à Lyon en 2011.

Mots clés : Espace public, quartier de la Duchère, mixité sociale, politique de la ville, pratiques, rénovation urbaine, usages